



Disparition d'Édith Blais

La nouvelle
se propage
au Burkina
Faso
**PAGES
4 ET 5**



LAROCHELLE

Trouver sa voie
au milieu
du désordre

PAGE 6



5361578

TRANSFORMATION DU CANNABIS

NEPTUNE OBTIENT LE FEU VERT

PAGE 3



PHOTO SPECTRE MEDIA, ANDRÉ VUILLEMIN



Documentaire humoristique

Fabien Cloutier
réhabilite
le mononcle
PAGE 17

Fraude de 1,6 M\$

Xavier Gervais
s'est servi
de son emploi
de conseiller
financier pour
flouer quatre
clients de la BN
PAGE 2

Maison du bonbon

Après 24 ans
à combler les
dents sucrées,
le commerce
ferme
ses portes
PAGE 7

Échangé au Drakkar

Alex D'Orio
veut mener
sa nouvelle
équipe
à la Coupe
du Président
PAGE 31

SOMMAIRE

affaires	15
annonces classées	19
arts et spectacles	17
décès	21
horaire télé	23
horoscope	21
loterie	13
monde	14
opinions	10
sports	25

NOUS JOINDRE

ADRESSE

1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

NUMÉRO GÉNÉRAL

819 564-5450

ABONNEMENT ET LIVRAISON

819 564-5466
abonnement@latribune.qc.ca

Sans frais

1 800 567-6955

RÉDACTION (24/7)

819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca
Télé. 819 564-8098

PUBLICITÉ

819 564-5450
Télé. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES

819 564-2222
Télé. 819 564-5482

HEURES D'OUVERTURE

De 8h30 à 12h et 13h à 16h30



latribune.ca
facebook/quotidienlatribune
@LT_LaTribune

XAVIER GERVAIS

40 mois de prison pour une fraude de 1,6 M\$

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Xavier Gervais de La Patrie passera 40 mois à l'ombre pour avoir fraudé des clients de la Banque Nationale de Richmond pour plus de 1,6 million \$.

Gervais s'est servi de son emploi de conseiller financier pour flouer quatre clients d'une somme importante.

Entre 2015 et 2017, Gervais a trahi la confiance de clients de l'institution financière.

C'est pour renflouer 75 000 \$, confiés par sa famille, que Gervais a entrepris ces fraudes.

L'individu s'est ensuite servi de l'argent de ses clients pour tenter de rembourser l'argent des placements perdu par sa famille.

« Ça s'est avéré être encore une fois de mauvais placements », a expliqué au tribunal la procureure aux poursuites criminelles, M^e Émilie Baril-Côté.

Le conseiller financier a fait signer des documents aux clients lui permettant de prendre leur argent et faire des placements risqués à leur insu.

« Je voulais régler les problèmes par moi-même. J'ai été pris dans une spirale de mensonges. Je ne veux plus toucher à ce domaine », a expliqué Gervais avant de prendre la direction de la prison.



La procureure aux poursuites criminelles M^e Émilie Baril-Côté — PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

Par l'entremise d'une entreprise dont il était l'unique actionnaire, X Capital Services Financiers, Xavier Gervais a transféré les fonds vers ses comptes personnels.

Un montant de 1 641 000 \$ a ainsi été détourné au cours de la période en cause.

Gervais a investi cette somme dans des placements à haut risque qui n'ont pas donné les résultats escomptés. Il a ainsi dilapidé plus de 1,3 million de la somme détournée.

« C'est tout le système bancaire

qui repose sur les conseillers financiers. On est au cœur même de la confiance que le public place envers les institutions financières », a signalé le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec en imposant la lourde peine de prison, lundi, au palais de justice de Sherbrooke.

Le plaidoyer de culpabilité à une fraude de plus de 5000 \$ avait été enregistré par Gervais en octobre dernier.

VICTIMES

Entouré de ses proches, Gervais a écouté les témoignages de deux victimes qui se sont adressées au tribunal.

L'individu de 33 ans s'est adressé aux victimes pour s'excuser en se retournant vers eux.

Le jeune âge de Gervais, l'absence d'antécédent judiciaire, l'abus de confiance, son rôle privilégié et le montant global de la fraude ont été tenus en compte dans la suggestion commune présentée par la procureure aux poursuites criminelles M^e Émilie Baril-Côté et l'avocat de la défense M^e Teddy Tabet.

Une fois sa peine purgée, Gervais souhaite compléter une formation comme ambulancier paramédical.

Les quatre clients qui avaient confié leurs avoirs à l'institution financière ont été remboursés par la Banque Nationale. C'est la

banque qui a assumé la perte causée par la fraude de Gervais.

Xavier Gervais s'est engagé à verser 100 000 \$ sur dix ans au bénéfice de la Banque Nationale.

Même si les clients ont été remboursés, ils ont perdu certains gains d'intérêt.

Gervais a perdu son emploi avant que la fraude soit mise à jour en 2017.

L'entreprise X Capital Services Financiers fait l'objet d'une ordonnance de blocage par l'Autorité des marchés financiers.

Jean-Luc Goupil, 61 ans, est l'une des victimes flouées par Gervais. Il avait placé 118 000 \$. Son objectif était de prendre une année sabbatique à la suite des cinq années du placement promis par Gervais.

Même s'il a été remboursé, Jean-Luc Goupil a vécu des conséquences fiscales à la suite de cette fraude.

« C'est dur sur les nerfs. Il faut faire avec. Au moins c'est réglé », indique M. Goupil.

Une victime de 57 ans avait confié à Gervais sa part de la ferme laitière qu'elle a obtenue à la suite d'un divorce.

Elle voulait une banque qui n'était pas associée à son ancien conjoint.

Elle avait confié environ 250 000 \$ à la Banque Nationale par l'entremise de Gervais.

« Je voulais que cet argent soit en sécurité pour assurer mon avenir et celui de mon fils. Je n'ai plus confiance en mon jugement. Ce n'est pas juste une question d'argent. C'est une question de croire en soi. Une banque est un endroit où tu es censé avoir confiance », a mentionné cette victime.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR

GROUPE
CAPITALES
MÉDIAS

EXQUISÉMENT, adverbe

- Définition** — [Soutenu] D'une manière exquise ; merveilleusement. *Elle chante exquisément bien.*
- Antonymes** — abominablement, atrocement, effroyablement, épouvantablement, terriblement.
- Citation** — « Par bonheur, cette fausse alerte ne se renouvela plus, et ils reprirent leur train de vie paisible, exquisément close. » (Alphonse Daudet, *Sapho*)
- Variante** — [Vieux] *Exquisement* (sans accent).

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

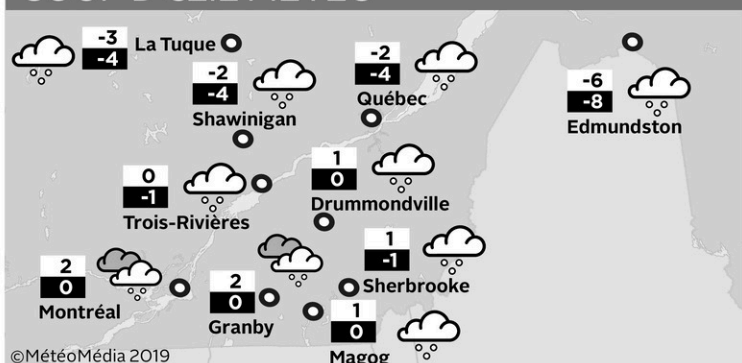
laTribune

leQuotidien
leProgrès

laVoixdel'Est

5342488

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 1
Min. -5

Neige
Précipitations : 90 %

Vendredi
Max. -19
Min. -26

Ciel variable
Précipitations : 20 %

Judi
Max. -5
Min. -20

Nuageux avec
averses de neige
dispersées
Précipitations : 60 %

Samedi
Max. -16
Min. -25

Généralement
ensoleillé
Précipitations : 20 %

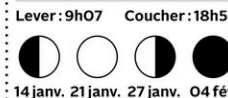
AU QUÉBEC

Asbestos	Faib neige	1	0
Baie-Comeau	Faib neige	-6	-8
Bromont	Ave neige	2	1
Coaticook	Ave neige	0	-1
East Angus	Faib neige	1	0
Gatineau	Ave neige	3	0
Lac-Mégantic	Faib neige	-1	-3
La Malbaie	Neige	-4	-6
Rimouski	Neige	-5	-7
Saguenay	Neige	-6	-8
Thetford Mines	Neige	-1	-2
Valcourt	Faib neige	1	0
Victoriaville	Faib neige	1	0
Weedon	Neige	0	-2
Windsor	Faib neige	1	0

LE SOLEIL



LA LUNE



ALMANACH

Maximum hier	-12,0°
Minimum hier	-17,5°
Normale le jour	-6,9°
Normale la nuit	-18,5°
Record max	5,1°/1989
Record min	-36,1°/1973
Précipitations (avant-hier)	
Ce mois-ci	20,0 mm
Ce mois-ci l'an dernier	13,6 mm
Cette saison	20,0 mm
La saison dernière	13,6 mm
1 mm d'eau = environ 1 cm de neige	

LA MARQUE MÉTÉO LA PLUS
INFLUENTE AU CANADA
Nos experts météo vous aide à bien
planifier votre journée.



PRODUITS DE CANNABIS CHEZ NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE

Feu vert à la transformation

CLAUDE PLANTE

clau.de.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Neptune Solutions Bien-être pouvait difficilement commencer la nouvelle année d'une meilleure manière. L'entreprise confirme avoir reçu sa licence d'exploitation de Santé Canada pour la transformation du cannabis.

L'attestation permet à Neptune de manipuler le cannabis séché, de fabriquer de l'huile de cannabis obtenue par extraction à Sherbrooke et de vendre ses produits et services à d'autres producteurs détenant une licence. La production pourra débuter dans les prochaines semaines, affirme Michel Timperio, président de Neptune Cannabis Business.

Cette licence entraînera la création d'emplois de grande qualité, notamment dans la région de Sherbrooke, ajoute l'entreprise. Neptune espère même avoir la chance d'approvisionner la Société québécoise du cannabis (SQDC).

« C'est effectivement une très bonne nouvelle pour commencer l'année », lance-t-il à *La Tribune*. « Nous avons investi des sommes importantes pour en arriver à ce résultat. »

« Nous pensons créer une dizaine d'emplois prochainement. Ce sont des postes de qualités, comme des emplois d'ingénieur. Nous avons aussi gardé des employés clefs en vue de notre production. Ce sont des perles rares dans le domaine. »

Neptune peut commencer à commercialiser ses capacités d'extraction afin de devenir l'un des principaux intervenants en matière d'extraction du cannabis, de purification du cannabis et de formulation à partir du cannabis de différents produits à valeur ajoutée. La compagnie respecte



Neptune confirme avoir reçu sa licence d'exploitation de Santé Canada pour la transformation du cannabis à ses installations de Sherbrooke. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, ANDRÉ VUILLEMIN

ses échéanciers, assure-t-on. D'ici mars prochain, la phase 2 de ses investissements en matière de capacité sera complétée. Ces investissements permettront d'augmenter la capacité de production de l'emplacement à 200 000 kilogrammes de cannabis séché, par rapport à une capacité actuelle de 30 000 kilogrammes.

PARTENAIRES ET FOURNISSEURS

Au cours de la dernière année, Neptune a travaillé à la création d'ententes d'approvisionnement auprès de partenaires de l'industrie, notamment Canopy Growth Corporation, une société de production détentrice d'une licence, et a collaboré avec Lonza, un important fournisseur des industries pharmaceutiques, biotechnologiques et d'ingrédients de spécialité, avance-t-on.

L'emplacement de production de Neptune est d'une superficie de plus de 4600 mètres carrés dans le parc industriel de Sherbrooke.

« Nous voulons aller le plus loin possible dans la chaîne de valeur à donner au produit », dit M. Timperio.

« Nous avons les équipements et l'expertise. »

C'était une question de mois avant que Neptune obtienne le feu vert complet de Santé Canada. En septembre dernier, l'entreprise avait reçu une lettre de Santé Canada confirmant l'état de préparation de ses installations de Sherbrooke en vue de la production de cannabis à des fins médicales.

En août dernier, Neptune avait annoncé la fin de sa phase 1 d'aménagement du complexe industriel à la suite d'un investissement de 5 millions \$ pour la sécurité du site et les équipements. Grâce à cet

investissement, son usine de Sherbrooke procédera à l'extraction et à la production d'huile de cannabis.

Neptune a aussi commencé à travailler sur sa phase 2, soit l'accroissement de la capacité avec un budget d'investissement en capital de 4,8 millions de dollars.

En avril, la Ville de Sherbrooke a autorisé le projet de Neptune de transporter ses activités de recherches effectuées sur la rue Comtois dans ses installations du 795, rue Pépin.

Rappelons que Neptune (connue sous le nom de Neptune Technologies & Bioressources) a adapté son usine de Sherbrooke à l'extraction d'huile de cannabis.

En novembre 2017, on apprenait que l'entreprise allait donner une nouvelle orientation à son usine de Sherbrooke, site d'une explosion mortelle il y a cinq ans. Celle-ci servait à produire de l'huile de krill.

Trois médecins estriens au Conseil de discipline

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD

marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Trois médecins estriens devront se défendre devant le Conseil de discipline du Collège des médecins au cours des prochaines semaines.

D'abord, le D^r Robert A. Laflèche est visé par une plainte d'inconduite sexuelle avec relation sexuelle complète. Son audience débutera le 25 février prochain.

Le D^r René Landry d'Asbestos se défendra pour sa part d'avoir fait une prescription intempestive, d'avoir fait défaut d'élaborer un diagnostic avec la plus grande attention et avoir commis un acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession, d'avoir fourni de faux renseignements et d'entraver au travail d'un officier du Collège des médecins du Québec. L'audience débutera le 28 janvier.

Finalement, le D^r Luc Comtois de Sherbrooke devra répondre à des accusations de conduite répréhensible envers un patient, de non-respect du libre choix, de la sollicitation de clientèle ainsi que de la publicité ou des représentations fausses ou trompeuses. L'audience devant le Collège commencera le 4 février prochain.

En 2010, la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) avait ordonné au D^r Comtois de cesser sa pratique associée à de la surfacturation auprès de ses clients.

Il est impossible d'avoir plus de détails sur les accusations avant le début des audiences.

PROCHAIN MATCH
PALAIS DES SPORTS

FIESTA MEXICAINE

MERCREDI
9 JAN. 19 h

match présenté par
BUFFET DES CONTINENTS

HOCKEY PHOENIX.CA

LA DISPARITION FAIT LA MANCHETTE AU BURKINA FASO

La famille d'Édith Blais rassurée qu'Ottawa travaille dans le meilleur intérêt de la disparue



JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La communication entre la famille d'Édith Blais et le gouvernement du Canada s'est améliorée. Après la visite d'Affaires mondiales Canada dimanche, la mère et la sœur de la Sherbrookoise disparue au Burkina Faso se disent maintenant rassurées. Entre-temps, les médias burkinabés se sont saisis de l'histoire et les intervenants canadiens se font de plus en plus discrets.

« Nous sommes en contact avec Affaires mondiales Canada et ils nous fournissent un agent de liaison. Ils ont répondu à nos questions et à nos inquiétudes. Ils ont beaucoup écouté ce que nous avions à dire au sujet de notre expérience avec leur centre d'appel. Ils étaient très disponibles pour nous », explique Mélanie Bergeron-Blais, la sœur d'Édith Blais.

La famille, qui ne se limite pas à la thèse de l'enlèvement, dit qu'elle est maintenant informée du travail effectué dans le dossier. « Nous avons désormais confiance qu'ils travaillent dans le meilleur intérêt d'Édith. »

Rappelons que la jeune femme de 34 ans a été vue pour la dernière fois le 15 décembre à Bobo-Dioulasso, dans l'ouest du Burkina Faso, en compagnie de son copain italien, Luca Tacchetto. Les deux voyageurs qui manquent à l'appel devaient se rendre en voiture dans la capitale Ouagadougou avant de se diriger au Togo pour faire du volontourisme auprès de l'organisme Zion'Gaïa. Ils n'ont jamais atteint leur destination. Aucune transaction n'a été effectuée dans leurs comptes bancaires depuis au

moins trois semaines et les efforts pour localiser leurs téléphones cellulaires ont jusqu'ici été vains.

La députée et ministre Marie-Claude Bibeau a téléphoné à la famille lundi matin. Son bureau avait été en contact avec les proches d'Édith Blais au cours du week-end. « Originaire de Sherbrooke, la ministre Bibeau est particulièrement préoccupée par la disparition d'Édith Blais et de son ami Luca. Pour la sécurité même d'Édith et de Luca, les communications publiques sur ce dossier seront fournies strictement par Affaires mondiales Canada », peut-on lire dans un courriel émanant de son bureau.

Selon plusieurs sources, le gouvernement canadien conseille la discrétion aux intervenants impliqués de près ou de loin dans le dossier. La journaliste pigiste Sophie Douce, déployée au Burkina Faso pour le journal *Le Monde*, a tenté d'interroger des expatriés canadiens. « Les ressortissants



Sophie Douce — PHOTO FOURNIE

canadiens ont reçu la consigne de ne pas parler, d'étouffer l'affaire. »

Selon elle, la nouvelle de la disparition d'Édith Blais et de Luca Tacchetto a circulé dans les grands quotidiens burkinabés lundi, à une

échelle plus modeste qu'au Canada. « Comme il y a eu une grosse attaque récemment à Yirgou, on parle surtout de ça. Mais il y a une inquiétude dans la population locale. Elle trouve que ce n'est pas bon pour son pays. Chez les expatriés, il y a une certaine inquiétude. On ne peut pas se déplacer partout. »

Sophie Douce raconte que la sécurité s'est dégradée rapidement depuis l'été, particulièrement dans l'est du Burkina Faso. Au contraire, la route entre Bobo-Dioulasso et Ouagadougou, que devait emprunter le couple, est réputée sécuritaire. « C'est une bonne route goudronnée, ce qui est rare ici. Elle est très passante. »

L'organisme Zion'Gaïa, du Togo, n'a pas voulu commenter la disparition des deux volontaires qui devaient lui prêter main-forte. « Nous sommes très touchés par la disparition d'Édith et Luca. Nous sommes très occupés sur notre projet. Nous ne souhaitons pas spécialement communiquer avec des journalistes autour de cette affaire », lit-on dans une réponse envoyée par courriel.

Enfin, le directeur général du Carrefour de solidarité internationale (CSI) de Sherbrooke, Étienne Doyon, affirme que l'aide humanitaire demeure très importante, précisant au passage qu'Édith Blais n'avait aucun lien avec son organisation. « Nous partageons

« Nous sommes tous Édith »

Un ancien diplomate croit que la mobilisation est nécessaire

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « Dans ce type de situation, l'émotion de l'opinion publique est un élément important. Plus la mobilisation est forte, plus le gouvernement est motivé à agir. Comme nous avons tous été Charlie en France à un certain moment, nous sommes tous Édith ici à Sherbrooke », affirme l'ex-diplomate

Hervé Cassan, aujourd'hui professeur de droit à l'Université de Sherbrooke.

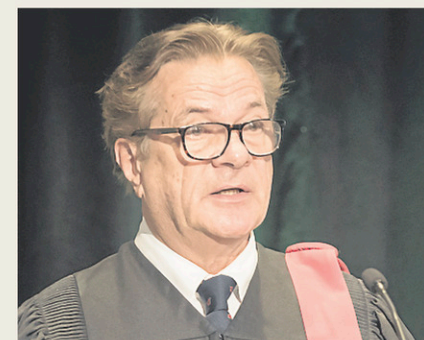
Selon lui, la mobilisation suivant la disparition d'Édith Blais, une Sherbrookoise de 34 ans, doit continuer pour exercer une saine pression sur le gouvernement canadien. Comme dans le cas de Raif Badawi. « Le gouvernement n'a pas intérêt, dans un souci de sécurité, à communiquer son action. Il n'est pas obligé de nous

dire ce qu'il fait. Mais il faut maintenir la pression. »

M. Cassan affirme d'emblée ne pas connaître le dossier de la voyageuse disparue au Burkina Faso. Il a néanmoins été négociateur à plusieurs occasions pendant une dizaine d'années et connaît les rouages de l'exercice auquel pourrait se prêter le gouvernement canadien si l'hypothèse de l'enlèvement se confirmait.

« D'abord, toutes les missions humanitaires se déploient dans un monde dangereux. Quand on fait de l'aide humanitaire, on se met toujours en danger. »

À quoi doit-on s'attendre si



Hervé Cassan, un ex-diplomate, explique les réalités de la négociation lors d'un enlèvement à l'étranger. — PHOTO UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Édith Blais et Luca Tacchetto ont été enlevés? « Par expérience, ça

Un pays de plus en plus instable

SHERBROOKE — L'instabilité devient de plus en plus importante au Burkina Faso, où les activités terroristes se multiplient alors que le pays compte sur un des plus faibles ratios de gendarmes par habitant sur la planète. Selon le directeur adjoint du Centre d'expertise et de formation sur les intégrismes religieux, la radicalisation (CEFIR), Louis Audet-Gosselin, les enlèvements y sont souvent perpétrés par des djihadistes voulant déstabiliser le pouvoir en place.

M. Audet-Gosselin a mené de nombreuses études sur les organisations musulmanes et chrétiennes au Burkina Faso. Selon lui, l'hypothèse de l'enlèvement ne peut pas être écartée pour expliquer la disparition d'Édith Blais et de Luca Tacchetto, même si celle d'un accident est encore probable.

« La plupart du temps, les enlèvements sont réalisés par des groupes djihadistes. Ils exigent des rançons assez élevées auprès des gouvernements étrangers. Au Mali, des groupes terroristes se sont financés de cette façon. Ce sont des groupes révolutionnaires qui veulent prendre le contrôle du pays pour faire appliquer leur vision de l'Islam. Ils veulent déstabiliser, rendre certains espaces ingouvernables. Quand des pays mettent des avis pour déconseiller à leurs ressortissants de s'y rendre, c'est une victoire. Ils essaient de créer le vide autour d'eux pour être la seule autorité. En ce sens, la majorité des attaques sont dirigées vers les autorités locales », affirme Louis Audet-Gosselin.

Le directeur adjoint du CEFIR avance que les enlèvements

d'étrangers sont rares. On note néanmoins le kidnapping du docteur Arthur Elliott Kenneth, survenu en 2016 à Djibo, dans le nord du pays. Son épouse a été libérée, mais l'homme est toujours en captivité. Trois mineurs, dont un Indien et un Sud-Africain, ont aussi été enlevés dans la même région en septembre dernier. Un autre mineur, un Roumain, avait disparu dans le nord du Burkina Faso en 2015.

« En général, les otages sont vivants puisque les ravisseurs veulent négocier une rançon. »

— Louis Audet-Gosselin

« En général, les otages sont vivants puisque les ravisseurs veulent négocier une rançon. Des attaques avaient été revendiquées dans le nord du Burkina Faso en 2015 par un groupe malien qui avait retraversé la frontière par la suite. Un groupe burkinabé s'est manifesté dans la même région en 2017 alors que des groupes se

sont établis dans l'est en 2018. L'est échappe en ce moment au contrôle de l'État. »

Louis Audet-Gosselin parle aussi d'attaques sporadiques dans le sud-ouest du pays, des attaques qui semblaient d'abord reliées au banditisme. « Les experts parlent de plus en plus de terrorisme parce qu'il y a eu des attaques contre des postes de la gendarmerie. Cette zone est de moins en moins stable. Le Burkina Faso est un des pays où il y a le plus faible ratio de policiers par habitant. Même dans les villes, la couverture est assez limitée. »

L'homme considère toutefois que les autorités locales ont tout intérêt

à travailler pour retrouver les voyageurs disparus. « Il en va de la réputation du pays. Avec les intérêts qui lient les deux pays, en raison des mines, le Burkina Faso ne peut pas se permettre de voir les ressortissants étrangers quitter le pays. »

Les groupes terroristes installés au nord seraient principalement le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans de même qu'Ansarul Islam. L'enlèvement du mineur roumain avait quant à lui été revendiqué par Al-Mourabitoune. « Dans l'est et au sud-ouest, les groupes n'ont pas revendiqué d'attaque jusqu'à maintenant. »

JONATHAN CUSTEAU



— PHOTO FACEBOOK

l'inquiétude de la famille. »

Le CSI est toujours présent pour des projets de solidarité internationale au Mali, pays voisin du Burkina Faso, mais n'envoie plus de volontaires dans cet État. « On ne dit pas de ne plus y aller, mais quand on y va, il faut faire affaire avec des organismes crédibles. Ce qui est triste, c'est que les personnes les plus vulnérables vivent souvent dans des zones complexes où la situation de sécurité n'améliore rien. Mais cet élan de solidarité est très important. Il faut simplement évaluer sa propre tolérance au risque et après, faire son propre choix. L'ouverture à contribuer à un monde meilleur est importante. »

dépendrait des conditions de l'enlèvement. Est-ce que c'est une revendication politique d'un groupe qui veut une reconnaissance nationale ou internationale ou un enlèvement crapuleux pour demander une rançon? Si les ravisseurs veulent une rançon, on sait ce qu'ils veulent en échange. Si c'est politique, c'est plus compliqué. »

S'il fallait négocier une rançon, il faudrait aussi déterminer le chemin à faire emprunter à l'argent qui serait versé. « Les négociations sont d'une immense complexité. Il faut trouver le bon interlocuteur, c'est-à-dire qu'il faut savoir à qui on doit vraiment parler pour obtenir une libération. C'est 90 % du travail. Il y a toujours des gens qui disent qu'ils livreront l'otage en retour d'une rançon, mais qui, en réalité, ne

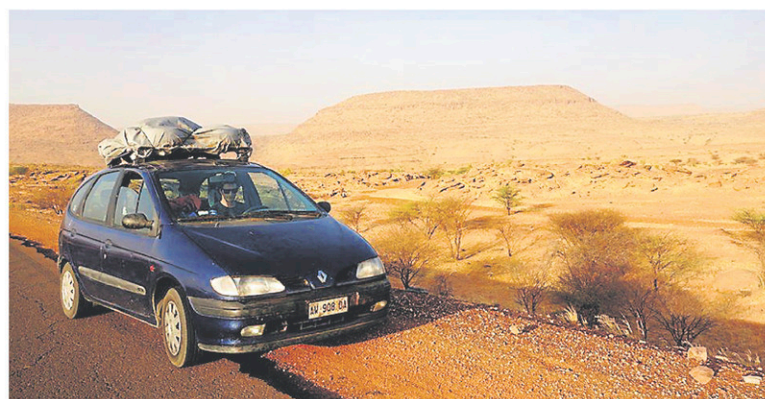
détiennent personne. »

Quelles seraient les chances d'obtenir une libération? « Ça dépend de trois choses. Il y a d'abord la grandeur du pays où les victimes ont été enlevées. Plus le pays est grand, plus c'est difficile. Il faut aussi considérer le lien entre le pays de l'enlèvement et le pays d'origine de la victime. »

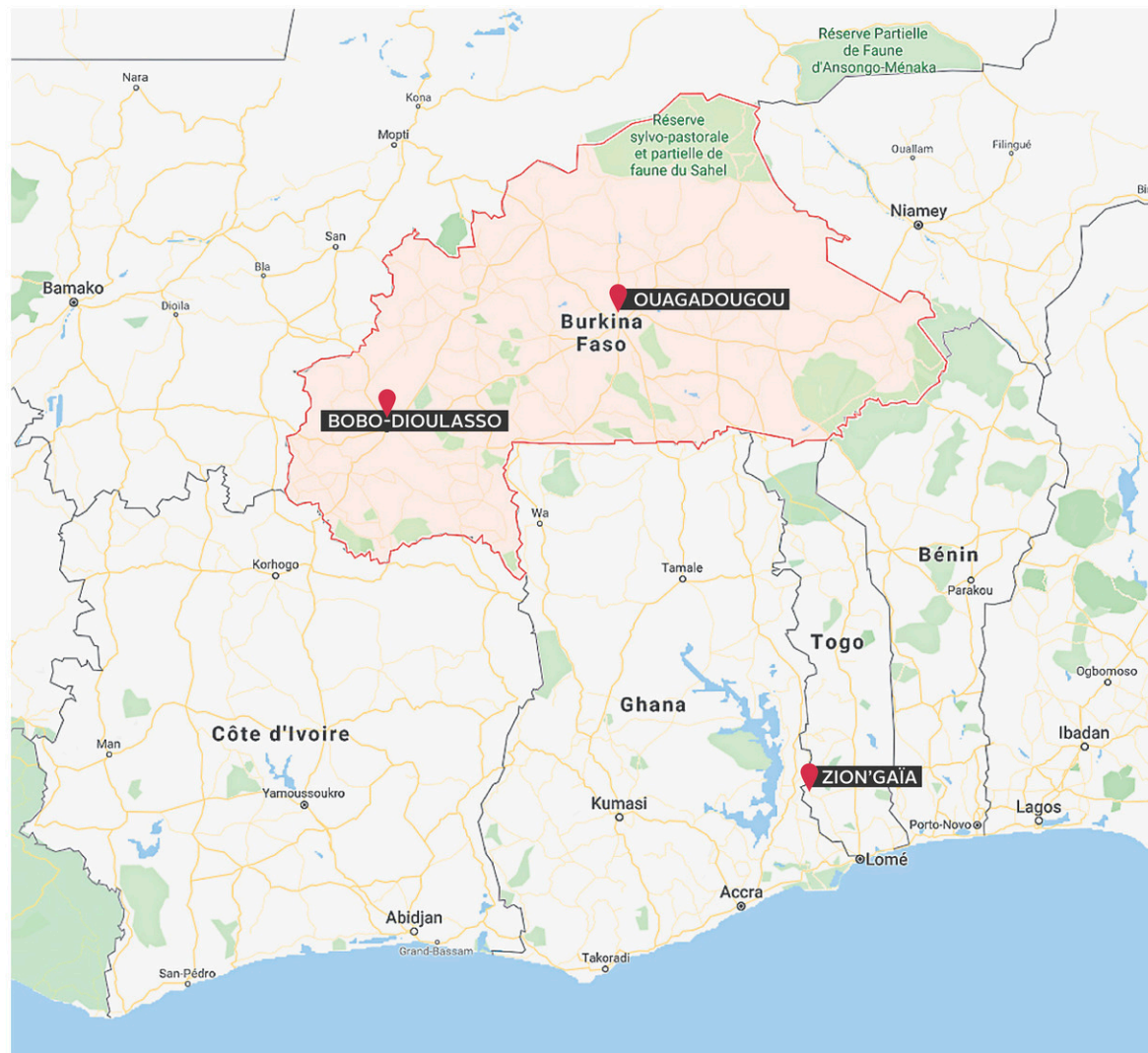
Le Burkina Faso est un petit pays. Il entretient des liens économiques avec le Canada...

« Ça dépend aussi si on trouve le bon interlocuteur », dit encore Hervé Cassan.

Selon l'ex-diplomate, le temps qui passe n'est pas nécessairement un facteur déterminant. Mais s'il faut maintenir une mobilisation citoyenne, le silence du gouvernement est aussi un atout. « Par expérience générale, plus on est discret, plus ça fonctionne. »



Édith Blais et Luca Tacchetto voyageaient dans cette voiture. — PHOTO FACEBOOK



Édith Blais et Luca Tacchetto ont été vus pour la dernière fois à Bobo-Dioulasso, dans l'ouest du Burkina Faso. Ils devaient se rendre dans la capitale, Ouagadougou, avant de traverser au Ghana et au Togo, pour faire du volontourisme auprès de l'organisme Zion'Gaïa.

Trouver sa voie au milieu du désordre

LUC LAROCHELLE

PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca



Une maman doit se sentir un peu moins seule à chercher son enfant au milieu du désert et dans l'immensité du continent africain quand un quotidien comme *Le Monde* publie un texte traitant de sa disparition.

Le volume de la caisse de résonance médiatique augmente en marge de l'inquiétante disparition de la Sherbrookoise Édith Blais, attirée à 34 ans par l'entraide humanitaire dans le pays instable qu'est le Burkina Faso avec un copain italien, Luca Tacchetto, dont la famille est aussi sans nouvelles depuis le 15 décembre.

Imaginons sa mère Jocelyne Bergeron parcourant la revue de presse internationale sur internet à partir du logement de Sherbrooke qu'elle et ses proches ont transformé en bureau d'enquête d'Interpol, d'où elle aurait sans doute voulu réagir en propageant un message d'optimisme dans l'univers :

« Où que vous soyez sur la planète, si vous croisez une jeune femme toujours souriante aux yeux bleus, aux cheveux tressés, c'est inmanquablement ma belle Édith! Rappelez-lui à quel point nous l'aimons et incitez-la à nous envoyer un petit coucou dès qu'elle en aura l'occasion ».

Mais voilà que les autorités canadiennes recommandent plutôt aux proches de Mme Blais de cesser les appels à l'aide. De réprimer leurs craintes en s'enfermant dans le mutisme, dans un silence ajoutant au poids de l'incertitude causée par des djihadistes se livrant encore dans ce pays à des purges religieuses et ethniques.

Bien que ce soit difficile à admettre, il ne faut surtout pas nourrir les ambitions de brigands

assoiffés de rançons.

« Je me suis déjà retrouvé à l'étranger à devoir discuter et argumenter avec des milices armées qui nous bloquaient le passage. Sans connaître ce qui s'est vraiment passé dans le cas de Mme Blais, j'encourage sa famille à garder espoir. Il y a de très bonnes chances qu'elle et son ami soient toujours vivants. Ces situations sont stressantes et délicates, mais finissent généralement par se régler sans perte de vie », témoigne Patrice Raymond, un infirmier sherbrookoise ayant

le bagage d'une vingtaine de missions humanitaires.

M. Raymond est d'ailleurs en attente de confirmation d'un autre départ pour retourner combattre la maladie de l'Ebola au cours des prochaines semaines dans une région isolée du Congo où 150 groupes rebelles s'affrontent. Conjoncture locale pour le moins tendue, ne représentant toutefois pas un risque indu aux yeux du coopérant.

« Ce n'est pas être entêté que de vouloir aider. Il y a toujours du danger, peu importe où l'on nous envoie. Nous sommes adéquatement formés pour composer avec le risque. Le personnel de la Croix-Rouge nous encadre et veille au respect de pratiques sécuritaires. Les besoins des populations locales sont trop urgents et trop importants pour suspendre les opérations de

secours », estime-t-il.

Souci de solidarité et d'entraide que l'infirmier du CHUS-Fleurimont perçoit de plus en plus comme une valeur collective dans la ville étudiante qu'est Sherbrooke.

« Avec tous les projets lancés au secondaire, au collégial de même que dans nos deux universités, aucune autre communauté n'engage autant sa jeunesse dans l'entraide internationale que la nôtre. C'est devenu un choix de carrière, un mode de vie, une passion. Les hésitations ne surviennent pas au moment de partir, mais lorsqu'il faut revenir en sachant que ça nous replongera dans le train-train quotidien », affirme l'infirmier missionnaire, dont les fréquents voyages à l'étranger sont cautionnés par son épouse africaine qu'il a d'ailleurs rencontrée dans un contexte humanitaire.

Le couple est parent de jumeaux mixtes âgés de neuf ans.

« J'arrive à conjuguer mes responsabilités parentales et mon désir de contribuer au mieux-être des populations durement éprouvées. Les inégalités humanitaires et monétaires nous imposeront dans le futur un devoir encore plus grand à cet égard, en particulier pour secourir des enfants et cela, en étant exposés à de plus en plus de citoyens violents et radicalisés.

« Dans les circonstances par contre, la solidarité commence ici, à Sherbrooke, en saluant l'engagement d'Édith et en épaulant sa famille. Souhaitons-leur un dénouement heureux », plaide Patrick Raymond en appuyant sans réserve le parcours de vie de sa jeune concitoyenne qui, à ses yeux, n'avait rien de trop téméraire.



L'infirmier sherbrookoise Patrick Raymond, qui compte une vingtaine de missions humanitaires à son actif et qui s'apprête à repartir au Congo, ne croit pas que sa jeune concitoyenne Édith Blais et son copain italien Luca Tacchetto, tous deux disparus au Burkina Faso, aient été trop téméraires. — PHOTO FACEBOOK

La disparition d'Édith Blais fait le tour de la planète

SHERBROOKE — L'histoire de la Sherbrookoise Édith Blais a fait le tour de la planète. Différents médias ont relayé sa disparition au cours des dernières heures.

Le journal *Le Monde* parle de la femme de 34 ans, « qui devait se rendre au Togo avec un ami italien pour un projet humanitaire, n'a pas donné de nouvelles depuis

le 15 décembre. »

La Canadienne, qui voyageait avec un Italien au Burkina Faso, est portée disparue dans ce pays en proie à des violences ethniques et djihadistes, citant une source du ministère canadien des Affaires étrangères.

Le portail d'information republicoftogo.com, publié par la

République togolaise, mentionne que le gouvernement canadien redoute un enlèvement, car la région « est infestée de djihadistes ».

L'affaire a évidemment eu des échos en Italie. Le site PadovaOggi relaye entre autres des déclarations de la mère d'Édith Blais, Jocelyne Bergeron, à partir d'une entrevue diffusée par CTV.

Sur les ondes de Rai News, on a donné plusieurs informations sur les déplacements du couple.

Évidemment, il est question de cette disparition dans plusieurs médias canadiens et québécois. Les journaux comme le *Globe and Mail* et le *National Post* font état de la Canadienne recherchée en Afrique. **CLAUDE PLANTE**

La Maison du Bonbon ferme ses portes

SIMON ROBERGE

simon.roberge@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Triste nouvelle pour les dents sucrées du centre-ville, le commerce la Maison du Bonbon ferme ses portes indéfiniment. Le propriétaire Serge Turcotte a pris cette décision après avoir longuement réfléchi durant la période des Fêtes.

« C'était demandant et c'était du travail 6 ou 7 jours par semaine, souligne M. Turcotte qui est propriétaire du commerce depuis 8 ans. J'ai eu des problèmes de pieds depuis des années et là ça me rattrape. Je suis aussi tombé dans la cour avant les Fêtes et ça m'a scrapé le dos. Je me suis ramassé avec une entorse lombaire et je n'étais plus capable. Je me penche beaucoup au magasin pour servir les gens. »

La Maison du Bonbon était

« C'est triste, j'aimais bien les jeunes. C'était de la belle énergie. Ça va me manquer. »

— Serge Turcotte

présente sur la rue Marquette depuis 24 ans. Une publication Facebook annonçant la fermeture du commerce a d'ailleurs été énormément partagée sur les réseaux sociaux durant la fin de semaine. Plus de 450 commentaires ont été laissés sous le message. M. Turcotte estime que les jeunes des écoles voisines constituaient 60 % de sa clientèle.

« C'est triste, j'aimais bien les jeunes, mentionne-t-il. C'était de la belle énergie. Ça va me



La Maison du Bonbon était un rendez-vous pour les amateurs de bonbons sur la rue Marquette depuis 24 ans. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, ANDRÉ VUILLEMIN

manquer. C'était ma première expérience avec le public, j'avais travaillé dans une usine et un peu partout avant. Aujourd'hui

ça donne un coup de nostalgie, ça fait mal, mais demain je vais me replacer le cerveau et je vais

revenir à la normale. Il y a des jeunes qui m'ont écrit pour me dire qu'ils aimeraient venir me voir. Si j'ai du stock à écouler, je vais le faire. »

Mais plusieurs adultes franchisaient tout de même la porte du populaire commerce.

« Surtout les femmes, jusqu'à 40 ou 50 ans, lance M. Turcotte. Elles mangeaient beaucoup de bonbons. Je vais m'ennuyer des sourires et des belles femmes. »

Depuis lundi les lumières du commerce sont éteintes et on peut lire le message suivant inscrit sur la porte : « C'est avec un gros regret et avec tristesse que la Maison du Bonbon sera fermée indéfiniment jusqu'au prochain acheteur, car la Maison sera à vendre bientôt. »

Serge Turcotte indique d'ailleurs avoir déjà reçu plusieurs offres pour son commerce.

« Je vais m'asseoir cette semaine avec quelques personnes. Il y a en a qui m'en ont parlé durant le temps des Fêtes aussi. S'il y a un acheteur tant mieux, il va pouvoir poursuivre dans la même veine que moi. S'il garde le même concept, la Maison du Bonbon va pouvoir continuer. »

M. Turcotte assure que la vente de bonbons se portait bien et que la rentabilité du commerce n'est pas en cause dans sa décision.

SYLVIE SAINT-CYR A FLOUÉ LE FAMILIPRIX DE RICHMOND

Prison à domicile pour une fraudeuse

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « C'est certain que maintenant, les vérifications concernant l'argent sont l'affaire de plusieurs personnes. »

Le pharmacien Philippe Leng de Richmond ne garde pas un bon souvenir de son ancienne gérante Sylvie Saint-Cyr qui a reconnu une importante fraude.

La femme de 56 ans, qui a reconnu une accusation de fraude de 35 000 \$ entre le 1^{er} janvier 2012 et le 25 novembre 2014, a été condamnée à une peine à purger dans la collectivité.

Sylvie Saint-Cyr du Canton de Cleveland devra respecter de sévères conditions lors de cette peine de prison à domicile imposée par le juge Charles Ouellet de la Cour supérieure au palais de justice de Sherbrooke.

« C'est certain que l'on souhaite que la peine soit la plus importante possible. Cependant, elle reflète les peines pour une accusée qui n'avait pas d'antécédent judiciaire. Je respecte le processus judiciaire même si la fraude reconnue représente seulement

un certain pourcentage des pertes que j'ai subies », explique M. Leng. L'assureur de Philippe Leng a remboursé une partie des sommes flouées par Sylvie Saint-Cyr.

« C'était la gérante. Lors du changement de quart de travail, elle manipulait les numéros d'employés pour faire de faux remboursements à son profit. Elle a fait ça pendant plusieurs années », signale Philippe Leng.

Sylvie Saint-Cyr était gérante à la pharmacie Familiprix de Richmond lorsqu'elle a commis ce crime.

Une trame factuelle des faits a été déposée devant le tribunal.

Elle y reconnaît avoir subtilisé une somme avoisinant les 35 000 \$ « mais impossible à chiffrer précisément ».

« Pour ce faire, elle utilisait des remboursements fictifs », stipule la trame factuelle.

Elle enregistrait des remboursements à la caisse, mais aucune somme d'argent n'était remise à un client.

« Par la suite, l'accusée faisait des correctifs au livre comptable afin de faire balancer l'encaisse et les prélèvements des journées visées par les faux remboursements », indique le document déposé

au dossier.

La preuve ne révèle pas ce qui est advenu de l'argent puisé illégalement dans les coffres de l'entreprise.

En plaidant coupable à l'accusation portée contre elle en décembre 2018, Sylvie Saint-Cyr a évité la tenue d'un procès devant jury.

« Le processus judiciaire est assez long et difficile. L'important c'est que ce soit terminé et que les gens puissent l'identifier. Il faut dénoncer ce type de crime afin que ça ne se reproduise pas. Il est important de dénoncer », affirme M. Leng.

Depuis ces événements frauduleux, le pharmacien a mis en place de nouvelles mesures de sécurité.

« C'est certain que je mise davantage sur un travail d'équipe pour faire les vérifications pour l'argent et les remboursements. J'ai ajouté des mots de passe et des caméras de surveillance. Il y a aussi des vérifications comptables externes plus fréquentes », mentionne Philippe Leng.

La peine a été imposée à la suite d'une suggestion commune de la procureure aux poursuites criminelles M^e Geneviève Crépeau et l'avocat de la défense M^e Marc-Olivier Perron.

NOMINATION

Le Comptoir familial de Sherbrooke inc. est heureux de vous annoncer la nomination de **M^{me} Guylaine Ruest** au poste de directrice de son magasin-entrepôt.



M^{me} Guylaine Ruest

M^{me} Ruest possède plus de 20 ans d'expérience en gestion à l'intérieur d'un organisme à but non lucratif. Nous sommes assurés qu'elle mettra son dynamisme au service de la mission du Comptoir familial de Sherbrooke, présent dans la communauté depuis 60 ans.



LE COMPTOIR FAMILIAL DE SHERBROOKE INC.

Au service de la communauté depuis 1959

151, rue Bowen Nord 819 569-5336
comptoirfamilialdesherbrooke.com

DONS ACCEPTÉS 7 JOURS/7

BIENVENUE À TOUS. ÊTRE DES NÔTRES, UN CHOIX VALORISANT !

L'ÉTONNANT CONFORT D'UNE BARRE À CLOUS

Les objets peuplent nos vies et nos maisons. On les garde souvent par utilité, parfois par attachement sentimental. En ce début d'année, les journaux du Groupe Capitaux Médias vous présentent des gens à travers un objet fort en symbole, en souvenirs et en émotions.

L'OBJET DE MA VIE

MYLÈNE MOISAN
Le Soleil

Line Desgagné est descendue au sous-sol avec son père, dans son atelier, il y avait accrochée au mur la barre à clous qui était là depuis toujours, au travers des collections de vis et de clous triés.

— Ma fille, ça a 200 ans, cette barre à clous là.

— Deux cents ans?

— Pars avec, il ne faut pas qu'elle se perde dans le temps.

C'était en 1998, Line est repartie avec l'outil, prenant le relais de son histoire. C'est un des rares objets qu'elle garde de son père, Jérémie, qui habite dans une résidence au Saguenay. Qui, doucement, se perd dans le temps.

L'alzheimer.

Line est la gardienne de l'objet comme elle est la gardienne des souvenirs de son père, toutes ces histoires qu'il lui a racontées, qui ont quitté sa mémoire comme la barre à clous le mur de son atelier.

Là où on ne pourrait voir qu'une simple barre de métal, Line imagine tout ce qu'elle a traversé, les mains qui l'ont empoignée. Il y a eu celles de son grand-père Boniface, qui a travaillé à Val-Jalbert, qu'il a dû quitter avec femme et enfant en 1927, quand l'usine de pâtes à papier a fermé.

Il a emporté la barre à clous.

Boniface et Anne sont allés s'installer à Hébertville-Station, ils ont eu leurs six autres enfants. «Mes grands-parents ont eu un commerce là-bas. Quand je suis allée au 100^e, je suis allée au magasin, il y avait une photo de mon grand-père avec le boucher.»

Ils ont dû plier bagage, encore.

Le feu.

Mai 1943, une cinquantaine de maisons sont réduites en cendres, 300 personnes se retrouvent à la rue. «C'était le troisième grand feu d'Hébertville-Station, leur maison a brûlé. Ils ont déménagé à Chicoutimi.»

«**[Mon père] a une tabatière, avec une pipe dedans. Il a sa musique à bouche dans son tiroir, avec sa montre de poche. Et une photo de lui et ma mère qu'il garde sur lui. [...] Il ramassait toujours plein de choses. Il récupérait des vis, des clous, des poignées, tout ce qu'il trouvait. Et à chaque fois qu'il avait besoin de quelque chose, il l'avait.**»

— Line Desgagné

Avec la barre à clous.

«Ils étaient sur la rue Taché, juste en bas de la petite maison blanche qui a résisté au déluge.» La leur, qu'ils n'habitaient plus alors, été emportée.

«Elle n'existe plus aujourd'hui.»

L'outil, pour Line, c'est tout ça. «Ça parle, un objet comme celui-là. Ce n'est pas seulement un objet, ça se rattache aux gens qui ont fait son histoire. Ça pourrait être une simple épingle que ce serait intéressant de savoir à qui elle a appartenu, ça a été quoi son chemin jusqu'ici.»



Line Desgagné est la gardienne de la barre à clous comme elle est la gardienne des souvenirs de son père Jérémie, toutes ces histoires qu'il lui a racontées, qui ont quitté sa mémoire. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Elle garde de sa grand-mère un mouchoir de poche avec de la dentelle.

La barre à clous s'est effacée de la mémoire de son père. «Il ne lui reste plus beaucoup de souvenirs. Mais il se rappelle certains gestes, comme se faire la barbe, se mettre une cravate. Quand on le sort au McDo, il prend un café, deux biscuits, il est heureux. Il ouvre la porte aux femmes.»

Comme l'outil, son corps résiste au temps. «Il est droit comme une barre».

L'expression prend ici tout son sens.

Son père a conservé des objets qui le ramènent peut-être au temps

d'avant. «Il a une tabatière, avec une pipe dedans. Il a sa musique à bouche dans son tiroir, avec sa montre de poche. Et une photo de lui et ma mère qu'il garde sur lui.»

Quand il voit sa Carmen, il la reconnaît.

Quand Line va voir son père, elle se rappelle l'homme qu'il était, fier. «Il ramassait toujours plein de choses. Il récupérait des vis, des clous, des poignées, tout ce qu'il trouvait. Et à chaque fois qu'il avait besoin de quelque chose, il l'avait.»

Line a comme lui ce besoin de s'entourer d'objets. Elle a gardé pendant longtemps la collection complète des *Sélections du Reader's Digest* de son père, de 1943 à 2000. «On se rend

compte qu'il y a bien des affaires qui n'ont pas changé, comme les guerres. C'est fascinant de voir ça.»

Elle conserve précieusement dans une boîte les «trente-deux ans de cartes de Saint-Valentin, de Noël et de fête» que son amoureux, décédé il y a quatre ans, lui a écrites. «Cette boîte-là est sacrée.»

Elle est pleine de vie.

Comme la barre à clous. Quand Lina la regarde, elle fait un voyage dans le temps. «Je revois le sous-sol, les vis et les clous cordés, triés. Je trouvais ça rassurant.»

Le bonheur a parfois d'étonnants atours.

«Il y a un confort dans la mémoire des objets.»

BRASSERIE FLEURIMONT

1325, 12e avenue Nord, Sherbrooke, 819-566-4844

Prêt à vous régaler!



PROMOTIONS - NOUVEAUTÉS - HOMARD



opinions

Président-éditeur **ALAIN TURCOTTE** Directeur général **MAURICE CLOUTIER** Directeur de l'information **LOUIS-ÉRIC ALLARD**

La menace des pois chiches

BRIGITTE BRETON

bbreton@lesoleil.com



Ce qui est bon pour la santé de la population doit-il être nécessairement bon aussi pour l'économie du Québec et du Canada?

La dernière version du *Guide alimentaire canadien* n'est toujours pas connue que les Producteurs laitiers du Canada montent déjà aux barricades pour éviter que leurs produits soient détrônés par le tofu, les pois chiches, les noix ou l'eau.

L'excès de lobbyisme est indigeste. Qu'importe le produit en cause.

Lier de la sorte santé et économie est aussi agaçant.

Santé Canada doit se préoccuper de santé publique et non du nombre d'emplois et des parts de marché que peut gagner ou perdre un secteur d'activités. Le mandat de Santé Canada n'est pas économique. À d'autres ministères d'agir en la matière.

« La santé des Canadiens et celle d'un secteur canadien dynamique sont en jeu », écrivaient vendredi les Producteurs laitiers du Canada dans un communiqué.

Le groupe demande au premier ministre Justin Trudeau « d'ordonner » — rien de moins — à la ministre de la Santé de faire ses devoirs en tenant compte de toutes les données scientifiques disponibles avant la publication du nouveau *Guide*.

Selon *La Presse*, le groupe alimentaire « produits laitiers » n'auraient plus la belle part dans le futur *Guide*. Les produits laitiers se retrouveraient dans les aliments protéinés où les légumineuses dominent.

Un changement que désapprouvent les producteurs qui font valoir que les produits laitiers et les autres aliments protéiques ne sont pas interchangeables. Attendons de voir le document final et sur quoi il s'appuie.

Le groupe dit se soucier de la santé des Canadiens, mais la santé de l'industrie semble le préoccuper davantage. Déjà affectés par le contenu de nouveaux accords commerciaux, les producteurs craignent de subir un autre préjudice.

Il faudrait être bien naïf pour croire que d'autres groupes ne font pas également pression pour tirer profit du futur *Guide* ou conserver leurs ventes. Les producteurs de viande bovine et de jus de fruits vont probablement aussi se faire entendre.

M. et M^{me} Tout-le-Monde sont loin de remplir leur assiette en suivant le *Guide* à la lettre. Si tel était le cas, il y aurait probablement moins de gens souffrant d'obésité ou de maladies liées à une mauvaise alimentation.

Le mois dernier, *La Presse* faisait état d'une étude publiée dans le *Canadian Journal of Cardiology* relevant que les recommandations du *Guide alimentaire canadien* étaient boudées par plusieurs. Les Québécois ont obtenu une note de 54 %. Les produits laitiers ou leurs équivalents, les fruits et les légumes, les grains entiers sont encore trop peu consommés alors que le sodium et les gras saturés le sont trop.

Le *Guide* inspire néanmoins ceux qui se soucient d'une saine alimentation, et aussi ceux qui doivent effectuer les achats des garderies, des écoles, des hôpitaux et des centres d'hébergement.

Il y a du « volume » en jeu même si nous ne faisons évidemment pas tous et toujours l'épicerie et la sélection d'un menu en s'assurant de suivre toutes les suggestions de Santé Canada.

C'est justement parce qu'il y a un intérêt économique important que les études scientifiques financées par les groupes de pression doivent être traitées avec prudence.

Lorsqu'une pétrolière ou une minière soutient que son projet n'a que des aspects positifs, le public est sceptique. La population ne veut pas que le gouvernement s'en tienne à ce type de recherche pour prendre une décision. Elle réclame des preuves impartiales et récentes.

La même logique doit prévaloir lorsque l'industrie alimentaire est visée et qu'il s'agit de proposer des choix alimentaires éclairés aux citoyens. L'industrie ne manque pas de moyens pour mousser ses produits.

SERIEZ-VOUS POUR UN RÉFÉRENDUM SUR UN MODE DE SCRUTIN PROPORTIONNEL MIXTE COMPENSATOIRE AVEC COMPENSATION NATIONALE ET RÉGIONALE ?



QUAND LA QUESTION EST TROP LONGUE, ON RÉPOND: « NON » !



« CARREFOUR DES LECTEURS

D'autres options que le lait

Dans *La Tribune* du samedi 5 janvier dernier Madame Karine Moreau de la ferme Kaja de Coaticook a exprimé, en son nom et en celui de plusieurs producteurs de la région, son mécontentement envers Santé Canada qui n'inclut pas les produits laitiers dans le nouveau *Guide alimentaire canadien*.

Mme Moreau s'exprime sur les bienfaits du lait comme la forte teneur en protéines et mentionne que différentes études prouvent l'efficacité des produits laitiers. « Le lait est une source de nutriments naturels et absorbables pour tous! » juge-t-elle.

Je suis conscient que les producteurs laitiers travaillent fort et à la sueur de leur front. D'ailleurs je les félicite. Mais le lait n'est pas absorbable par tout le monde. Il contient du lactose, qui n'est pratiquement pas absorbable tel quel par l'intestin. Il doit d'abord être digéré dans l'intestin grêle par un enzyme, la lactase. Le nouveau-né en a en grande quantité, mais en grandissant les adultes perdent jusqu'à 90 % de cette enzyme.

Donc, le lait est indigeste pour

beaucoup de gens. Il est allergène à cause du lactose et contient du cholestérol (...)

De plus, l'élevage bovin, que ce soit pour le lait ou la viande, requiert de grands territoires pour le pâturage et les champs de maïs ou de foin servant à l'ensilage qui nourrira les bêtes pendant l'hiver. Au Canada seulement, la production laitière occupe près de 100 millions d'acres.

Je crois que l'avenir est dans la culture des grains, comme l'orge et l'avoine, et des légumineuses, comme le soja, les fèves, pois chiches, etc. Ils sont riches en protéines et nutriments et nous nourrissent directement au lieu

de nourrir les animaux. Je ne dis pas d'éradiquer le lait de nos vies, mais plutôt d'en diminuer la consommation. Une partie des producteurs laitiers peuvent se convertir à la culture du grain, du soja ou autres. Ils ont de l'équipement, des aires de culture et des compétences.

C'est une vision utopique peut-être déjà imaginée par le G.I.E.C. (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui travaille fort dans le but de trouver des compromis entre la nature et l'industrie.

Francis Côté
Bury

! Pour nous écrire

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abrégé les documents. Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents par :

Courriel : **opinions@latribune.qc.ca**

Télécopieur : **819 564-8098**

Poste :

Opinions des lecteurs
1950, rue Roy, Sherbrooke
Québec, J1K 2X8

Guy Roy prêt pour son rendez-vous avec la mort

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD

marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'ancien journaliste de La Tribune et du Journal de Montréal Guy Roy recevra l'aide médicale à mourir mardi à 14 h. L'homme de 73 ans est serein, heureux de pouvoir connaître une fin noble, sans souffrance, entouré par son épouse et de ses enfants et d'ainsi éviter la « mort horrible » qu'il aurait connue sans cette assistance.

« Les médecins l'ont dit : la fibrose pulmonaire idiopathique est une des pires morts qu'on peut envisager. C'est une mort terrible, dans la souffrance. Grâce à l'aide médicale à mourir, j'aurai mardi une mort digne, noble, ce sera une

fin paisible », explique l'ancien journaliste.

L'état de santé de M. Roy s'est dégradé au courant de l'été dernier. C'est alors qu'il a entrepris sa réflexion concernant sa demande pour l'aide médicale à mourir. « Au début, on n'est pas serein. Mais on le devient. C'est une décision dictée par la raison. Maintenant, je suis en paix », confie-t-il.

Moins de 24 heures avant son dernier grand voyage, Guy Roy n'a plus qu'une question en tête : « Est-ce qu'il y a quelque chose après la mort? Personnellement, je crois que non. Mais je veux bien laisser la chance au coureur! » dit-il en éclatant de rire.

« Peu importe la réponse, je sais que mon état ne peut que s'améliorer », dit-il.

Que peut-on lui souhaiter pour

cette grande aventure qui l'attend? « Le meilleur souhait qu'on puisse me faire, c'est une excellente éternité », lance-t-il d'un ton serein.

« Le meilleur souhait qu'on puisse me faire, c'est une excellente éternité. »

— Guy Roy

Guy Roy a commencé sa carrière à La Tribune en 1964. Il a adoré son expérience à Sherbrooke où les anecdotes se sont multipliées.

« Un jour, je me suis immiscé dans une réunion avec les curés

des différentes paroisses du diocèse de Sherbrooke comme étant un marguillier d'une paroisse, alors que je ne l'étais évidemment pas. À l'époque, la religion catholique était encore assez forte. Le lendemain matin, on avait fait toute la page 3 en dévoilant les finances du diocèse. Ça avait fait beaucoup parler. Et je peux vous dire que leurs finances allaient assez bien! » se souvient-il en riant.

Le journaliste a quitté La Tribune en 1975 après s'être lancé en affaires. Il avait créé... une agence de rencontres! « Mais ça n'a pas fonctionné. C'est Montréal matin qui m'a redonné une chance en journalisme en 1976, avant que je rentre au Journal de Montréal en 1977 », dit-il. Il y a passé les 25 années suivantes à couvrir les faits divers.



Guy Roy — PHOTO FOURNIE

Comment développer la sortie 118 de l'autoroute 10?

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — La Ville de Magog souhaite connaître l'opinion de sa population concernant le développement du secteur de la sortie 118 de l'autoroute 10. Elle tiendra donc une «séance d'idéation», le 29 janvier dès 19 h, au centre communautaire de Magog.

À l'occasion de cette rencontre, les citoyens participants pourront proposer des idées pour développer le secteur de la sortie 118 de l'autoroute 10, où on retrouve déjà un restaurant Saint-Hubert ainsi qu'une station-service Pétro-Canada.

«Nous souhaitons que les citoyens laissent aller leur imagination et qu'ils expriment leur vision pour ce lieu névralgique. Que veulent-ils voir à cet endroit? Est-ce que la Ville de Magog devrait prolonger les services d'aqueduc et d'égouts jusque-là? C'est le genre de sujet que nous aborderons le 29 janvier», explique le directeur de la planification et du développement du territoire à la Ville, Réal Girard.

Des petits groupes seront formés pour la réalisation de la consultation. Au terme des discussions en groupes restreints, on dressera la liste de toutes les idées proposées pour ce secteur

à vocation principalement commerciale.

NOUVELLE APPROCHE

Il est rare que les municipalités tiennent une consultation publique avant même d'avoir un ou des projets à proposer. Conscient que le contexte a changé à l'échelle de la province, la Ville est cependant prête à effectuer un virage en matière de consultation.

«On se demande comment on peut consulter autrement ces temps-ci. On croit qu'en effectuant notre consultation en amont, on s'y prend d'une meilleure façon, comparativement à ce qu'on faisait avant», affirme la mairesse de Magog, Vicki-May Hamm, tout en notant qu'une équipe de l'Université de Sherbrooke accompagnera les représentants municipaux le 29 janvier.

Cette consultation survient alors que la Ville a amorcé une révision de sa réglementation. «On est en refonte réglementaire et les entrées de ville sont un gros morceau de la réflexion entreprise», déclare Mme Hamm.

Les personnes intéressées à participer sont invitées à s'inscrire au plus tard le 23 janvier. Pour procéder à une inscription, il est possible de se rendre à l'adresse ville.magog.qc.ca/sortie118 ou de téléphoner au 819 843-3333, poste 336.

KYO

habitation

CRÉATEUR DE MILIEUX DE VIE EN ESTRIE

10 ANS

ARCHITECTURE

CONSTRUCTION

SUR MESURE

RBQ : 5589-1022-01

Maison saine, écologique et à haute efficacité énergétique

Plus de 200 terrains disponibles :

- Saint-Étienne-de-Bolton
- Magog
- Eastman

1(855)768-8737 #1
HABITATIONKYO.COM












**CENTRE DE FORMATION
EN TRANSPORT
DE CHARLESBOURG**

Formation en **TRANSPORT PAR CAMION À MAGOG**

Dès le 15 avril 2019

- > Formation à temps plein d'une durée totale de 20 semaines, **financée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).**
- > Menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP).
- > Soutien financier possible du MEES (prêts et bourses).
- > **Projet spécial** : les 17 et 18 ans peuvent être admis sous certaines conditions.



COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS



**SÉANCE
D'INFORMATION
MARDI 22 JANVIER 2019
19 H**

Centre de formation professionnelle
de Memphrémagog

520, boul. Poirier
Magog (Québec)

**POUR VOUS INSCRIRE
À LA SÉANCE
D'INFORMATION**

**819 868-1808
POSTE 16900**

cftc.qc.ca

***Parcourir
le monde
autrement***

 Commission scolaire des
PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Formation gratuite

Deux Québécois contestent les lois sur l'aide médicale à mourir

STÉPHANIE MARIN
La Presse canadienne

MONTREAL — Deux Québécois atteints de maladies dégénératives et incurables étaient en Cour supérieure lundi afin de contester des critères des législations sur l'aide médicale à mourir, qui les empêchent d'y avoir accès.

« Je suis usée à la corde », a déclaré lundi midi, au palais de justice de Montréal, Nicole Gladu, âgée de 73 ans, l'une des deux personnes qui portent cette contestation sur leurs épaules.

L'autre est Jean Truchon, qui était absent lundi matin, car il devait suivre des traitements, comme à tous les jours. Il était toutefois présent en après-midi et témoignera mardi matin.

Ni l'un ni l'autre ne répondent aux critères des lois pour obtenir l'aide médicale à mourir, même s'ils sont très souffrants et atteints de graves maladies dégénératives pour lesquelles il n'existe pas de possibilité de guérison.

Nicole Gladu souffre d'un syndrome post-poliomyélite et Jean Truchon de paralysie cérébrale : trois de ses quatre membres n'étaient pas fonctionnels dès sa naissance et il vient de perdre l'usage du dernier.

La Loi québécoise concernant les soins de fin de vie réserve l'aide médicale à mourir aux seules personnes « en fin de vie », alors que le Code criminel fédéral parle de « d'une mort naturelle raisonnablement prévisible ».

Selon l'avocat de Mme Gladu et M. Truchon, ces exigences devraient être déclarées invalides, car elles sont vagues et ambiguës et créent beaucoup trop d'incertitude.



Nicole Gladu — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, PAUL CHIASSON

Cela force les gens à envisager d'autres méthodes pour mettre fin à leur vie, comme le suicide et la grève de la faim, « une mort cruelle », a lancé leur avocat, Jean-Pierre Ménard.

Il va de plus plaider que ces critères sont contraires à l'article 7 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui protège leur droit à la vie et à la sécurité, et aussi contraire à l'article 15 qui prévoit leur droit à l'égalité de traitement.

De plus, ces critères ne respectent par l'arrêt Carter de la Cour suprême du Canada rendu en 2015, qui a déterminé qu'il était inconstitutionnel d'avoir une prohibition totale de l'aide médicale à mourir, et qui ne mentionnait pas pareille exigence de « fin de vie » ni de « mort naturelle raisonnablement prévisible ».

Si les deux demandeurs ont gain de cause, la portée de loi serait élargie et plus de gens pourraient alors être admissibles à l'aide médicale à mourir.

« Ils se sont battus toute leur vie pour être traités comme les autres », a fait valoir M^e Ménard devant la juge Christine Baudouin.

« Ces gens sont au crépuscule de

leur vie. Et ils doivent continuer à se battre pour que l'on mette fin à leurs souffrances.

« Il faut respecter les choix de chacun », a-t-il résumé.

En plus de faire invalider ces portions des deux lois, Mme Gladu et M. Truchon demandent au tribunal de déclarer qu'ils sont admissibles à l'aide médicale à mourir.

Le Procureur général du Canada — tout comme la Procureure générale du Québec — sont là pour défendre leurs lois respectives.

Selon la Procureure générale du Québec, le critère de « fin de vie » n'est pas indûment restrictif : il est souple et relève de l'appréciation médicale.

Quant au Procureur général du Canada, il soutient que de restreindre l'aide médicale à mourir aux personnes dont la mort naturelle est raisonnablement prévisible est le meilleur équilibre entre les droits de tous.

Car de l'offrir aux autres comporterait des risques démesurés pour la protection des personnes vulnérables et la prévention du suicide. Cela envoie des messages aux personnes vulnérables que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue, sera-t-il argumenté au cours des prochaines semaines.

L'argument est loin de convaincre Mme Gladu. Si l'on ne laisse pas cette option d'aide médicale à mourir à ceux qui ne sont pas en fin de vie, on peut les pousser vers le suicide, a-t-elle déclaré aux journalistes.

Cette contestation des lois doit durer 33 jours au palais de justice de Montréal et plusieurs experts viendront témoigner.

Mme Gladu a témoigné lundi, expliquant à la juge la polio qui l'a plongée dans un coma de quatre mois, alors qu'elle n'avait que quatre

ans. Puis, elle a relaté comment elle s'est remise et sa brillante carrière, d'abord comme journaliste puis aux Nations unies et au gouvernement, interrompue par tous les effets du syndrome post-poliomyélite.

Attendre à la dernière minute n'est pas une bonne chose, lui a-t-elle expliqué : on peut ne plus être capable de demander cette aide à mourir. Et dans l'intervalle, on doit vivre des souffrances « qui s'ajoutent à celles qu'on a déjà, et qu'on n'a pas choisies ».

La femme dit se sentir prisonnière de son corps.

« La liberté pour moi, ça veut dire de pouvoir choisir. Mais je n'ai pas beaucoup de choix : on me refuse l'aide médicale à mourir. Ou bien je me passe de ça, ou bien je me suicide, ou bien j'attends.

« Ça n'est pas un choix. » Elle ne pourra assister tous les jours au procès, en raison de son état de santé. Un système de vidéoconférence a été installé chez elle afin qu'elle puisse suivre les audiences à distance.

Mme Gladu n'a pas été contre-interrogée par les deux procureurs généraux.

RÉSIDENCE PRIVÉE ET APPARTEMENTS POUR ÂNÉS

Le MONASTÈRE



Au coeur du Vieux Nord.

RÉSULTATS DU : DIMANCHE 6 JANVIER 2019

LOTO QUÉBEC	RÉSULTATS DU : DIMANCHE 6 JANVIER 2019												
TOUT-RIEN	02	06	07	08	09	11	12	13	18	20	21	23	
Lotto 6/49	3	4	4	5	5	5	2	6					
Sprinto	06	07	10	26	32								
LOTTO 6/49 POKER	2	6	10	V	V								
Astro	Jour	Mois	Année	Signe									
	20	MAI	78	CAPRICORNE									
banco	02	03	07	10	11	16	17	18	24	30	Turbo x 3		
	38	42	49	53	56	61	64	65	68	70			
Quotidienne	2	25	3	866	4	4980	Triplex		02	05	Extra		
							14	15	36	9617901			
Avez-vous votre billet? Gala le 13 janvier 2019!													
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.													

Cours de guitare

RENÉ GILBERT
Réalisez votre rêve avec René. Souvent limité, rarement égalé.

Début des cours :

Le lundi 14 janvier à Victoriaville (Colisée Desjardins)
Le mardi 15 janvier à Sherbrooke (Centre Julien Ducharme de Fleurimont)
Le mercredi 16 janvier à Drummondville (Pavillon Gilles Soucy)

801, rue Laura-Hérault,
Centre comm. Sintra St-Chales-de-Drummond)

Inf. et inscription: René Gilbert 819 879-4774 • renegilbert@cgocable.ca
Débutants de 18 h à 19 h • Intermédiaires de 19 h 15 à 20 h 15 • Avancés de 20 h 30 à 21 h 30

Méthode rapide - À l'oreille
Pour les 9 à 99 ans

GUITARES DISPONIBLES POUR LOCATION

le monde

Un groupe de militaires est apparu lundi à l'aube à la radio-télévision nationale (RTG) appelant à un soulèvement et annonçant la prochaine formation d'un «Conseil national de restauration» de la démocratie.

— PHOTO TIRÉE DE YOUTUBE, AFP



Échec d'un coup d'État au Gabon

AMAURY HAUCHARD
Agence France-Presse

LIBREVILLE — Une tentative de coup d'État menée par une poignée de soldats a échoué lundi au Gabon, pays dont le président, malade, est absent depuis deux mois et demi et où le gouvernement n'assure plus que les affaires courantes.

Le chef du commando, le lieutenant Ondo Obiang Kelly, commandant-adjoint de la Garde républicaine (GR) chargée de la protection de la présidence, a été arrêté et deux autres membres du commando ont été tués, a annoncé la présidence.

Un groupe de militaires est apparu lundi à l'aube à la radio-télévision nationale (RTG) appelant à un soulèvement et annonçant la prochaine formation d'un «Conseil national de restauration» de la démocratie.

Le chef du groupe «a été arrêté», selon la présidence. «La situation est sous contrôle».

Les forces de sécurité ont «pris le bâtiment (de la radio) d'assaut, abattu deux membres du commando et libéré les otages», selon un communiqué. Les membres du commando, après avoir «neutralisé» des gendarmes, ont lu leur communiqué.

Les forces de sécurité ont été déployées, a déclaré le porte-parole du gouvernement,

Guy-Bertrand Mapangou. Les frontières du pays restent ouvertes.

En revanche, l'internet était toujours coupé dans Libreville en soirée. L'ONG Internet sans frontières a «condamné avec la plus grande fermeté la coupure internet intervenue au Gabon le 7 janvier 2019, à la suite d'une tentative de coup d'État militaire».

M. Mapangou, a parlé d'une dizaine de militaires impliqués dans la tentative de coup d'État. La présidence avait indiqué auparavant que six militaires étaient impliqués.

«Il ne sera toléré aucun trouble et aucune incitation à la haine ni à l'insurrection», a ajouté le porte-parole, invitant les Gabonais «à vaquer librement à leurs activités».

La RTG a repris ses programmes lundi soir.

En début de soirée, les rues de Libreville étaient calmes et vides.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné la tentative de putsch et lancé un appel pour que tous les acteurs politiques suivent les moyens constitutionnels. M. Guterres a toujours été opposé «aux changements de pouvoir non constitutionnels, surtout par la force», a indiqué son porte-parole, Stéphane Dujarric.

BLINDÉS

Dans la matinée, des coups de feu ont été entendus. Des blindés

avaient bloqué l'accès à l'un des grands boulevards de Libreville.

Dans un seul quartier populaire proche de la radio, des dizaines de jeunes ont incendié une voiture et enflammé des pneus, semblant vouloir répondre à l'appel au soulèvement des mutins.

Les forces de l'ordre ont tiré des gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants.

Le mouvement «demande à tous les jeunes des forces de défense et de sécurité et à toute la jeunesse gabonaise de se joindre à nous», a déclaré le militaire en annonçant la prochaine formation d'un «Conseil national de restauration» afin de «garantir au peuple gabonais une transition démocratique».

Victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC) le 24 octobre, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, âgé de 59 ans et dont la famille est au pouvoir depuis 1967, a été transféré au Maroc, où il poursuit depuis sa convalescence.

La vacance du pouvoir n'a pas été déclarée en l'absence du chef de l'État. La Cour constitutionnelle a transféré une partie de ses pouvoirs au premier ministre et au vice-président.

Le président a succédé en 2009 à son père Omar, à la mort de ce dernier, et a été réélu en 2016. Omar Bongo a dirigé le Gabon de 1967 à sa disparition.

MUR À LA FRONTIÈRE

Trump s'adressera à la nation

JEROME CARTILLIER
Agence France-Presse

WASHINGTON — Donald Trump a encore fait monter d'un cran la pression pour le mur qu'il réclame à cor et à cri en annonçant un discours à la Nation mardi soir et un rare déplacement à la frontière avec le Mexique deux jours plus tard.

Engagé dans un bras de fer avec les démocrates qui a provoqué la fermeture partielle des administrations fédérales, le président américain dresse depuis plusieurs jours le tableau d'une grave crise face à l'afflux de migrants, une caractérisation rejetée avec force par ses adversaires qui dénoncent une basse manœuvre politique.

«Je suis ravi de vous informer que je vais m'adresser à la Nation sur la crise humanitaire et de sécurité nationale à notre frontière sud», a tweeté le président au 17^e jour du *shutdown* qui contraint quelque 800 000 fonctionnaires fédéraux à rester chez eux.

L'intervention présidentielle est prévue mardi à 21h. Aucune précision n'avait été fournie sur les chaînes qui transmettront ce discours intervenant dans un climat politique très tendu.

Deux jours plus tard, M. Trump se rendra à la frontière avec le Mexique pour rencontrer «ceux qui sont en première ligne» de ce qu'il a baptisé une «crise de sécurité nationale».

M. Trump exige le déblocage de plus de 5 milliards de dollars pour édifier le mur promis en campagne afin de lutter contre l'immigration clandestine. «Nous devons construire le mur. Il s'agit de la sécurité de notre pays [...]. Nous n'avons pas le choix», a-t-il lancé dimanche.

Les démocrates, qui ont repris le contrôle de la Chambre des représentants à l'issue des élections de mi-mandat, répètent qu'ils sont

opposés au financement de ce mur qu'ils jugent «immoral», coûteux et inefficace.

«AUCUN PROGRÈS»

Les négociations menées au cours du week-end par le vice-président Mike Pence n'ont pas permis la moindre avancée.

«Aucun progrès n'a été réalisé. À ce stade, aucune autre rencontre avec ce groupe n'est prévue», a résumé, laconique, un responsable démocrate à l'issue de la réunion de dimanche.

Ces derniers jours, Donald Trump et ses proches laissent planer la possibilité de recourir à une procédure d'urgence exceptionnelle, hypothèse qui a suscité une levée de boucliers dans le camp démocrate.

L'idée avancée serait de déclarer une «urgence migratoire» à la frontière en vertu du «National Emergencies Act» qui permet au président des États-Unis d'avoir recours à des pouvoirs extraordinaires.

Nombre de ses prédécesseurs ont fait usage de ces dispositions comme George W. Bush après les attentats du 11 septembre 2001 (pour augmenter les moyens de l'armée au-delà du budget voté) ou Barack Obama lors de l'épidémie de grippe H1N1 (pour lever certaines dispositions du secret médical).

Mais le Congrès a le pouvoir de contester tout décret d'urgence. Et l'opposition démocrate, qui contrôle désormais la Chambre des représentants, a d'ores et déjà indiqué qu'elle ferait tout pour le bloquer.

Depuis quelque temps, il émet l'idée d'un mur fait de barres verticales en acier et non en béton dans l'espoir de rendre le projet plus acceptable pour les démocrates.

En vain. Et le record du plus long «shutdown» de l'histoire pourrait bientôt tomber : 21 jours, entre fin 1995 et début 1996, sous la présidence de Bill Clinton.

affaires

S&P / TSX
14 504,13
+ 77,51
↑TSX C.
590,63
+ 3,19
↑\$ CAN
75,11
+ 0,54
↑D. JONES
23 531,35
+ 98,19
↑S&P 500
2549,69
+ 17,75
↑NASDAQ
6823,47
+ 84,61
↑OR US
1289,90
+ 4,10
↑PÉTROLE
48,52
+ 0,56
↑

UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES DE SES CLIENTS

Bell veut aller plus loin

La Presse canadienne

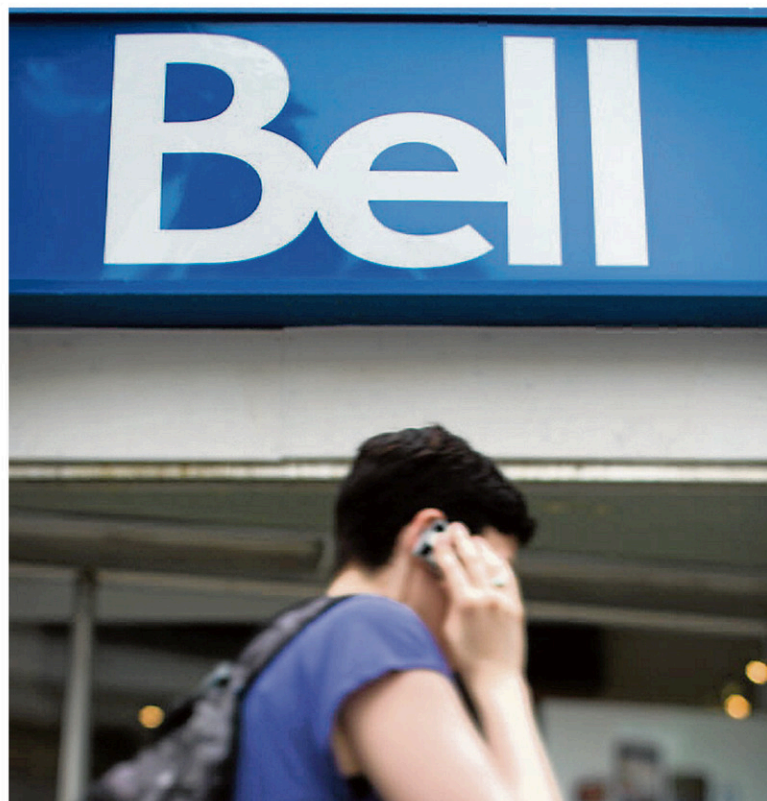
TORONTO — Le plus grand groupe de télécommunications du Canada fait l'objet de critiques mitigées en raison de la mise en place d'un plan qui s'inspire d'entreprises comme Google et Facebook et prévoit de collecter une masse d'informations sur les activités et les préférences de ses clients.

Bell Canada a commencé à demander à ses clients, en décembre, la permission de suivre et de recueillir des données sur leur utilisation de leur téléphone fixe et cellulaire, d'internet, de la télévision, des applications ou de tout autre service fourni par Bell ou une de ses sociétés affiliées.

En retour, Bell affirme qu'elle offrira des publicités et des promotions mieux adaptées à leurs besoins et à leurs préférences.

« Le principe du marketing personnalisé permet à Bell de cibler ses publicités en fonction du compte du participant et de ses habitudes d'utilisation, un peu comme le font depuis un moment des entreprises comme Google », a indiqué la société dans de récents avis transmis à ses clients.

Lorsque l'autorisation est donnée, Bell recueille des informations sur l'âge, le sexe et les adresses de facturation de ses clients, ainsi que sur les tablettes, téléviseurs ou autres



Bell Canada a commencé à demander à ses clients, en décembre, la permission de suivre et de recueillir des données sur leur utilisation de leur téléphone fixe et cellulaire, d'internet, de la télévision, des applications ou de tout autre service fourni par Bell ou une de ses sociétés affiliées. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, ARCHIVES

appareils utilisés pour accéder aux services de Bell.

La société collecte également le « nombre de messages envoyés et reçus, minutes voix, volumes de

données utilisées et type de connectivité employé pour le téléchargement ou la lecture en continu ».

« Les partenaires marketing de Bell ne recevront pas les renseignements

personnels des participants du programme, nous relaierons simplement leurs offres auprès des participants », assure la société.

Teresa Scassa, professeur de droit à l'Université d'Ottawa et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en politiques et droit de l'information, estime que Bell a bien expliqué ce qu'elle voulait faire.

Cependant, M^{me} Scassa souligne que les clients de Bell qui adhèrent au nouveau programme pourraient divulguer des informations personnelles de valeur commerciale en échange de peu, voire de rien, tout en augmentant les risques pour leur vie privée et leur sécurité.

« Voici une entreprise qui exploite toutes les informations personnelles qui me concernent, toutes les activités que je mène et qui les monétise. Qu'est-ce que je reçois en retour? De meilleures annonces? Vraiment? C'est tout? Pourquoi pas de meilleurs prix? »

RISQUE DE SÉCURITÉ

Le consultant torontois Charlie Wilton, dont le cabinet a déjà conseillé Bell et Rogers par le passé, affirme qu'il existe « une tonne » de preuves montrant que les consommateurs sont de plus en plus conscients de la valeur de leurs informations personnelles.

« Dans un monde parfait, ils accorderaient des rabais ou des points que les consommateurs voudraient

de façon plus concrète, plutôt que de simplement éliminer un élément désagréable — ce qu'ils proposent actuellement », a expliqué M. Wilton.

M^{me} Scassa dit qu'il faut aussi tenir compte de certains problèmes de confidentialité et de sécurité.

De façon plus large, la sécurité des données de Bell pourrait être exploitée par des pirates. D'un point de vue plus personnel, ajoute-t-elle, il y a un risque de frictions familiales si tout le monde commence à recevoir des annonces s'appuyant sur les activités d'un autre membre de la famille.

Selon M. Wilton, une entreprise dans la position de Bell court également le risque que les clients se sentent trahis si leurs informations sont divulguées ou si les publicités qu'ils reçoivent sont inappropriées.

À l'ère des médias sociaux, dit-il, « une fuite ou une transgression est amplifiée un million de fois ».

Pour sa part, le porte-parole de Bell, Nathan Gibson, note que ses clients ne sont pas obligés de s'inscrire à son nouveau programme de marketing et qu'ils peuvent s'en retirer ultérieurement en adaptant leurs instructions à l'entreprise.

PAS DE PLAINTES

Une porte-parole du commissaire fédéral à la protection de la vie privée a déclaré ne pas avoir reçu de plainte concernant le nouveau programme de Bell.

Cependant, Tobi Cohen a fait remarquer que Bell avait retiré et remplacé son précédent programme d'annonces pertinentes pour son service mobile, après que la commission eut conclu en 2015 que les consommateurs insatisfaits ne devraient pas être obligés de prendre l'initiative de se retirer.



ACIER & MÉTAUX DOUCET



SAVIEZ-VOUS?
Nous faisons l'achat et le recyclage de vieux CATALYSEURS!
Notre équipe est dotée d'outils technologiques afin d'évaluer votre marchandise. Les prix sont fixés en temps réel en fonction des modèles et du cours des marchés des métaux.
Prenez rendez-vous avec un membre de notre équipe ou encore passez nous voir.

SHERBROOKE
819.563.8012
3804, Chemin Bibeau
Lundi au vendredi
7 h 30 à 12 h • 13 h à 16 h 30
Horaire hiver

FAITES ÉVALUER > VENDEZ > RÉCUPÉREZ DE L'ARGENT

metauxdoucet.com



CENTRE DENTAIRE

GAGNÉ RÉMILLARD





Dr Julien Rémillard
Chirurgien dentiste

819.348.0116 | 2475, rue King Ouest | Sherbrooke | allezysouriez.com

SOUFFREZ-VOUS DE TOUX CHRONIQUE?

Q&T Recherche participe à un projet de recherche clinique pour un médicament en investigation contre la toux chronique.

Vous pourriez être admissible si :

- Vous êtes âgé de plus de 18 ans
- Souffrez de toux chronique depuis plus d'un an
- Êtes non-fumeur ou avez cessé de fumer depuis plus de 12 mois

Une compensation monétaire sera allouée pour les participants à ce projet.

Ce projet est mené sous la supervision médicale du Dr Jean-Sébastien Gauthier.



Pour plus de renseignements, contactez Q&T Recherche **819.562.0777** ou rendez-vous sur le site www.qtrecherche.com

2185, rue King Ouest, bureau 101
Sherbrooke 819 562-0777
www.qtrecherche.com



VENTE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le Canada rate sa cible vieille de dix ans

La Presse Canadienne

OTTAWA — Un objectif vieux de dix ans visant à avoir au moins un demi-million de voitures électriques sur les routes du Canada d'ici la fin de 2018 semble avoir été loin d'être réalisé. En fait, le Canada n'aurait pas atteint le cinquième de sa cible.

La Feuille de route du Canada sur la technologie des véhicules électriques, qui avait été produite en 2009 par des experts notamment pour le ministère des Ressources naturelles, visait à mettre sur les routes 500 000 voitures électriques.

Des données compilées par FleetCarma, qui recense les ventes de véhicules électriques chaque trimestre, suggèrent qu'à la fin de 2018, moins de 100 000 voitures électriques étaient sur les routes canadiennes.

Le rapport signalait que le train des véhicules électriques était déjà en marche et que le Canada n'était pas à bord. Il mentionnait des mesures que le gouvernement et le secteur privé devraient prendre pour s'assurer que le Canada ne passe pas à côté des avantages économiques et environnementaux d'une industrie de véhicules électriques.

Un élément important était la nécessité de coordonner les travaux existants sur les véhicules électriques au Canada entre les constructeurs automobiles et les fabricants de pièces automobiles, les installations de recherche et les cabinets de conseil, et d'assurer une industrie

plus cohérente. Des programmes de sensibilisation auprès du public, des investissements dans les infrastructures et des démarches avec des compagnies d'électricité étaient également nécessaires.

Peu de ces mesures ont été mises en place.

«Ce qu'il nous manque, c'est un plan national pour déployer les véhicules électriques, attirer du capital et compétitionner pour combler la demande de voitures électriques», a souligné Dan Woynilowicz, directeur des politiques de Clean Energy Canada.

Les libéraux n'ont pas encore de plan

En 2016, les libéraux avaient promis une stratégie nationale pour les véhicules électriques d'ici la fin de l'année 2018. Jusqu'ici, ils n'ont pas encore donné suite à leur promesse.

Une porte-parole du ministre des Transports, Marc Garneau, n'a pas pu dire quand cette stratégie sera déposée.

Au cours des trois dernières années, le gouvernement fédéral a dépensé 182 millions \$ pour acheter et installer davantage de stations de recharge pour les véhicules.

TROIS PROVINCES SE DÉMARQUENT

Les ventes de voitures sont presque exclusivement limitées aux trois provinces — l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique — qui ont instauré de remises en argent pour rendre les voitures comparables en coût initial avec des voitures à

essence. L'Ontario a annulé son système de rabais en juillet.

L'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique représentaient 97 pour cent de tous les véhicules rechargeables vendus au Canada entre 2013 et 2018.

La plupart des autres provinces ont très peu de bornes de recharge publiques, ce qui constitue l'un des principaux obstacles à la confiance du public en ce qui concerne l'achat d'une voiture rechargeable.

Le Québec dispose maintenant d'un système de quotas qui oblige les concessionnaires automobiles à vendre un pourcentage minimum de voitures électriques, sans quoi ils doivent payer une pénalité. En novembre, la Colombie-Britannique a élargi sa politique sur les véhicules à zéro émission pour y inclure qu'aucune voiture à essence ne pourra être vendue après 2040.

Neuf pays, dont la France, le Royaume-Uni et la Norvège, prévoient éliminer graduellement tout ou en partie les véhicules à essence entre 2025 et 2050.

Le Canada a signé une nouvelle alliance internationale pour passer aux voitures électriques lorsque les ministres et les responsables se sont rencontrés en Pologne dans le cadre des plus récents pourparlers des Nations unies sur les changements climatiques.

M. Oliver a indiqué que la préférence des Canadiens pour les gros véhicules comme les VUS et les camionnettes est l'un des défis à la vente de voitures électriques.

Les revenus en forte baisse après un AVC ou une crise cardiaque

La Presse Canadienne

MONTREAL — Comme si d'avoir subi une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral (AVC) n'était pas déjà assez difficile, il apparaît que ces personnes voient une chute substantielle de leurs revenus par la suite, et cela, même si elles retournent au travail.

C'est ce qu'a conclu une récente étude publiée dans le *Canadian Medical Association Journal*. La vie de ces gens de 40 à 61 ans a été évaluée trois ans après leur hospitalisation pour l'un de ces problèmes médicaux. Les données des provinces canadiennes ont été analysées, à l'exception du Québec

et des territoires.

Ceux qui ont survécu à ces problèmes médicaux étaient moins susceptibles de travailler et enregistraient de plus grandes baisses dans leurs revenus annuels que les gens de leur âge qui n'avaient pas vécu pareilles difficultés de santé, a déclaré le docteur Allan Garland, professeur de médecine à l'Université du Manitoba et l'un des auteurs de l'étude.

«La perte de revenus était substantielle, montrant des baisses de 8 à 31 pour cent», rapporte-t-il. Ainsi, les effets négatifs étaient les plus importants pour ceux qui avaient eu un AVC, avec une baisse de revenus de 31 pour cent, alors que la diminution atteignait 23 pour cent pour ceux qui avaient vécu un arrêt cardiaque et 8

pour cent pour la crise cardiaque.»

Cela n'a pas surpris le docteur Garland, car les AVC sont très invalidants, a-t-il fait valoir en entrevue téléphonique.

Même si les gens étaient en mesure de travailler, leurs revenus dans la troisième année étaient inférieurs de 5 à 20 pour cent par rapport à la période précédant leur hospitalisation, a-t-il précisé.

Pour lui, l'utilité de cette recherche est de guider les gouvernements qui souhaitent créer des politiques pour aider ces gens qui subissent de tels problèmes médicaux, soit avec des programmes favorisant leur retour au travail ou en effectuant de la recherche pour créer des appareils pouvant les aider.

SAISON-2018-2019

La Belle Chapelle

Un lieu inspirant et puissant

Dimanche 13 janvier 15 h

L'ÂME SLAVE

25\$

Viktor Lazarov,
pianiste

Viktor Lazarov est un jeune pianiste canadien-serbe.

Il nous présente des œuvres de Slavenski, Rachmaninov, Chopin, Lazarov Pashu, Sokolovic, Mokranjac.

Le stationnement est inclus dans le prix du billet.

Dimanche 17 février, 15 h **25\$**

CORDES NOMADES Duo Caron Lacroix

Michel Caron et Paulyn Lacroix, guitares classiques

Concert de musiques du monde : Amérique du Sud, Cuba, Europe, Espagne et Irlande

500, rue Murray (coin Chalfoux),
Sherbrooke

INFORMATION ET RÉSERVATION
bellechappelle@gmail.com • 819 826-5205

Concerts et conférences labellechappelle.ca

FABIEN CLOUTIER

Réhabiliter le mononcle

GENEVIÈVE BOUCHARD

Le Soleil

QUÉBEC — Fabien Cloutier est devenu oncle à 16 ans. Ce rôle, il connaît. Et il clame avoir lui-même grandi entouré d'oncles qui ont eu une influence positive sur lui. Le sens péjoratif associé au mot mononcle, donc, très peu pour lui.

«Tasse-toi mononcle, c'est encore tel que tel, lance-t-il. Ça serait le mononcle qui ne va pas vite, qui a une pensée un peu arriérée. Mais quand on arrive dans le côté mononcle cochon, est-ce que c'est vraiment mononcle, cette affaire-là? Ou c'est juste un cochon tout court? Ça m'énerve un peu.»

Le dramaturge, metteur en scène et comédien n'a donc pas hésité lorsqu'on lui a proposé de mener l'enquête aux quatre coins du Québec afin de décortiquer le stéréotype entourant cette figure familiale souvent mise à mal par son sobriquet. Réalisé par Yves Pelletier, le documentaire humoristique *Mononcle* présentera mercredi à Télé-Québec le fruit de ses recherches.

«Moi, j'ai été entouré dans ma vie de bons oncles, ajoute Cloutier. Il y a eu des hommes avec qui j'ai été capable d'avoir des discussions franches sur un paquet de sujets, qui m'ont appris des choses. Qui m'ont appris de vraies valeurs. Il y a eu plein d'hommes autour de moi qui respectent les femmes, qui veulent que les femmes, les filles, les jeunes se sentent bien. Que si quelqu'un a envie de ne pas être gentil, il va se le faire dire. Il y a toujours eu autour de moi, dans les rencontres familiales du monde, de

tous les âges et tout ce monde-là a toujours été bien.»

DIFFÉRENTS TYPES

Constatant en discutant avec son entourage que son expérience était partagée par plusieurs, Fabien Cloutier a donc pris la route pour aller à la rencontre de divers spécimens. Parce que comme il le souligne tout sourire, des mononcles, il y en

a plusieurs types...

«Il y a le *patenteux*, cite-t-il en exemple. Mais le *patenteux*, peut-être qu'il *patente* des affaires impressionnantes. Peut-être que ça fait 30 ans qu'il recycle. Ça fait 30 ans qu'il est capable de faire une tondeuse qui fonctionne avec trois vieilles tondeuses. En cette ère de surconsommation, c'est peut-être le *fun* d'avoir des bonshommes capables

d'aller dans leur cabanon et de réparer leurs choses eux autres même. Qui sont capables de porter leurs vieilles affaires et qui s'en sacrent parce qu'elles sont encore bonnes. C'est peut-être un exemple...»

Mononcle sera diffusé à Télé-Québec le 9 janvier à 20 h, en reprise le 10 janvier à 23 h et le 13 janvier à 20 h. La suite de notre entrevue avec Fabien Cloutier sera publiée samedi.



Fabien Cloutier en compagnie de Mario Dallaire, un des mononcles interviewés dans un documentaire qui fouille les origines du côté péjoratif de ce terme bien québécois. — PHOTO TÉLÉ-QUÉBEC

Une dictée d'écriture inclusive en France

Agence France-Presse

PARIS — Bernard Pivot fait des émules... féministes : une dictée d'écriture inclusive est organisée le 10 janvier à Paris pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes, sans prêter le flanc à la caricature, selon ses concepteurs.

«Nous proposons aux participants de transformer un texte en écriture inclusive, sans tomber dans la caricature qui consisterait à ajouter des points partout», explique Chloé Sebah, chef de projet à l'agence de communication Mots-Clés.

Les contempteurs de l'écriture inclusive lui reprochent principalement d'alourdir la lecture à l'envi, en ajoutant à la racine du mot son suffixe masculin, suivi du fameux « point milieu » ou « point médian » et du suffixe féminin, comme dans ambassadeur.rice.s par exemple.

«On peut avoir une ou deux occurrences du point médian, mais il ne s'agit pas d'en cribler le texte», ajoute Chloé Sebah.

L'agence Mots-Clés qui organise la dictée pour la deuxième fois propose sur son site un manuel d'écriture inclusive, basé notamment sur le *Guide pratique pour une communication publique sans*

stéréotypes de sexe du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Lors de la dictée sera dévoilé un nouveau référentiel, mis au point avec Éliane Viennot, autrice de *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin!* et tout récemment du *Langage inclusif, pourquoi, comment* aux éditions iXe.

Les règles de base : accorder les fonctions, grades, métiers et titres, ou encore éviter d'utiliser un masculin « générique ».

On peut soit énumérer les termes au féminin et au masculin par ordre alphabétique (« tous les Acadiens, toutes les Acadiennes »), soit utiliser le point milieu (acteur.

rice.s), soit recourir à des termes identiques au masculin et au féminin, dits « épiciens » comme *membre, cadre, artiste...*

Pour ceux que cette petite gymnastique tente, il faut s'inscrire sur le site internet de l'agence Mots-Clés, pour un nombre de places limité à 80.

Énoncée par la journaliste Audrey Pulvar, la première dictée, en 2017, portait sur un texte de Françoise Giroud de 1965 dans *L'Express*. Cette fois, c'est Pascale Clark qui dictera un texte gardé ultra-secret, seul point commun avec l'exercice lancé il y a des années par l'animateur d'émission littéraire Bernard Pivot.

Unité 9: peut-on tout pardonner?

RICHARD THERRIEN

Le Soleil

MONTRÉAL — Plus que 12 épisodes avant que Lietteville nous ferme ses portes. D'ici là, l'auteure Danielle Trottier compte régler plusieurs dossiers, mais pas à la sauvette. Les trois premiers épisodes d'Unité 9, montrés aux journalistes, annoncent une quête vers la paix pour plusieurs personnages. Et pour y parvenir, ils devront chercher dans des zones grises et ô combien délicates.

Jeanne, qui nous a révélé Ève Landry au tout début de la série, sera certainement au centre de l'histoire pour ce dernier bloc d'épisodes. La belle amitié qu'elle entretient avec Eyota (Natasha Kanapé Fontaine), née au maximum, se poursuivra cet hiver. Par contre, ce lien qu'elle entretient depuis toujours avec Marie (Guylaine Tremblay) sera mis à rude épreuve. Jusqu'ici, personne d'entre nous n'aurions compris que Jeanne accepte d'adresser la parole à son agresseur, qui souhaite aujourd'hui obtenir la garde de la petite Victoire, née d'un viol. Vous verrez dès l'épisode de mardi que la réalité est plus complexe; de nouveaux éléments risquent de changer (un peu) votre opinion sur le violeur, Patrick Sirois (Maxime Dumontier).

Cette ambiguïté, qui a souvent suscité chez nous une empathie qu'on croyait improbable, a été l'une des grandes forces d'Unité 9 à travers les années: qu'on pousse le public à n'accorder ne serait-ce qu'une minute d'attention à des femmes qui ont commis des actes aussi horribles révélait du défi. C'est toute la profondeur et la



Les trois premiers épisodes d'Unité 9 annoncent une quête vers la paix pour plusieurs personnages. Et pour y parvenir, ils devront chercher dans des zones grises et ô combien délicates. — PHOTO ICI TÉLÉ

subtilité de l'écriture de Danielle Trottier, qui nous ont gardés aussi longtemps devant notre écran le mardi à 20 h. Pour l'auteure, c'est mission accomplie.

Prenez le personnage de Macha Vallières (Hélène Florent), qui a abusé d'enfants. L'image de son père, qu'elle a toujours idéalisée, en prendra un coup. Là aussi, sans jamais excuser l'acte, certains éléments expliqueront en partie le comportement de la détenue, encore appuyée par son ex-mari (Gabriel Sabourin), ce qui n'est pas banal. Mais qu'arrivera-t-il de notre Marie adorée? On peut supposer qu'elle fera enfin d'ici la fin de la saison son fameux aveu à

Lucie, réclamé par le public, mais dans les faits, beaucoup plus ardu qu'une simple révélation.

J'adore Kathleen Fortin, qui apporte tout un relief au personnage de Manon «Boule de quille» Granger, que vous verrez beaucoup dans les prochains épisodes. Une stupéfiante transformation pour cette actrice, qui nous a éblouis en chanson à *En direct de l'univers - Spéciale du jour de l'An*. Il se crée entre Manon et le nouvel aumônier (René Richard Cyr) une relation des plus étranges; elle lui confie tout dans les moindres détails, y compris les abus sexuels dont elle a été victime. Ronald semble presque y prendre plaisir,

ce qui ajoute à toute l'étrangeté du personnage. « Dans le fond, Ronald, c'est comme une femme de ménage; il veut juste nous aider à nous laver l'intérieur », dira Manon, dont on verra le frère dans des circonstances particulières.

Vous assisterez à plusieurs moments très émouvants dans les épisodes à venir. Dont une rencontre impliquant Manon, qui pourrait lui ouvrir de nouveaux horizons, et une scène où Jeanne fera la paix avec un des épisodes les plus durs de son passé. On a beaucoup pleuré sur le plateau en tournant les dernières scènes; nous verserons sans doute quelques larmes quand nous les

verrons au printemps.

«Ça va faire peur au monde.» C'est une phrase qu'entendait le directeur des dramatiques André Béraud, quand il a donné le feu vert au projet d'Unité 9, d'abord refusé par TVA. L'univers d'une prison pour femmes faisait craindre une série glauque, trop sombre pour plaire au public. Le diffuseur a tenu son bout et le public s'est aussitôt pris d'affection pour ces criminelles. Le réalisateur Jean-Philippe Duval, qui venait du cinéma, aura tenu les sept saisons de la série, appuyé à quelques reprises par d'autres réalisateurs.

Déjà, la direction d'ICI Radio-Canada Télé sait ce qui devrait occuper la case du mardi à 20 h cet automne. Le diffuseur développe un nouveau projet avec l'auteure Danielle Trottier et les producteurs Fabienne Larouche et Michel Trudeau, dont ils taisent pour l'instant la nature.

PRÈS DE 1,5 MILLION POUR LA FUREUR

Jamais une émission ne dépasse le million le samedi soir à la télé généraliste. Mais c'était spécial cette semaine, alors qu'ICI Radio-Canada Télé ramenait *La fureur* pour un soir seulement. L'opération a été un succès, ralliant 1 486 000 téléspectateurs, en direct devant leur écran, pour une part de marché de 46 %. Voilà qui donnera de l'espoir aux fans qui souhaitent le retour de l'émission. Pour ma part, je pense qu'un retour annuel serait le meilleur choix. Chaque semaine, ce serait peut-être un peu ambitieux. Le diffuseur n'a par ailleurs pris aucune décision à ce sujet. À TVA Sports, le match opposant le Canadien aux Predators a été vu par 460 000 amateurs.

GUILDE DES RÉALISATEURS

Jean-Marc Vallée finaliste pour Sharp Objects

La Presse canadienne

LOS ANGELES — La Guilde américaine des réalisateurs a annoncé lundi ses finalistes, notamment dans plusieurs catégories pour le petit écran, et Jean-Marc Vallée est encore en lice.

Le réalisateur québécois est cette fois finaliste pour la minisérie *Sharp Objects* (*Sur ma peau*). Il avait remporté ce prix en 2017 pour sa série précédente, *Big Little Lies* (*Petits secrets, grands mensonges*).

Dimanche soir, *Sharp Objects*, qui était en nomination dans trois catégories aux Golden Globe, a permis à Patricia Clarkson de remporter le prix de la meilleure actrice dans un second rôle dans une série, une minisérie ou un téléfilm.

La Guilde des réalisateurs a aussi annoncé ses finalistes pour le meilleur documentaire de 2018, notamment les films *RBG*, sur la juge Ruth Bader Ginsburg, et *Three Identical Strangers*, sur des triplés qui avaient été séparés à la naissance.

La Guilde a aussi retenu le film

Free Solo, consacré au grimpeur Alex Honnold, et le documentaire sur Fred Rogers, animateur d'une populaire émission pour enfants aux États-Unis.

Le palmarès de la Guilde américaine des réalisateurs sera dévoilé le 2 février.

LA GUILDE DES SCÉNARISTES

Par ailleurs, les scénarios de *Black Panther* et de *A Star Is Born* (*Une étoile est née*) font partie des cinq finalistes pour le prix du meilleur scénario adapté remis par la Guilde américaine des scénaristes.

Les deux superproductions rivaliseront avec *BlackKkKlansman*, *Can You Ever Forgive Me?* (*Pourras-tu me pardonner un jour?*) et *If Beale Street Could Talk* (*Si Beale Street pouvait parler*), tiré d'un roman de l'écrivain afro-américain James Baldwin.

La Guilde des scénaristes a également annoncé lundi ses finalistes dans la catégorie du meilleur scénario original, dont Bo Burnham pour *Eighth Grade*, Alfonso Cuarón pour *Roma* et Adam McKay pour *Vice*. Les scénarios de *A Quiet Place* (*Un coin tranquille*) et *Green Book* (*Le livre de*

Green) sont aussi en lice. Aux Golden Globe, dimanche, c'est *Green Book* qui a remporté la palme.

Les scénarios documentaires finalistes incluent *Fahrenheit 11/9* de Michael Moore et *Generation Wealth* de Lauren Greenfield.

Pour les scénarios de télé-séries dramatiques, les finalistes sont: *The Americans*, *Better Call Saul*, *The Crown*, *La Servante écarlate* et *Succession*.

Les gagnants de la Guilde des scénaristes seront annoncés le 17 février lors de cérémonies simultanées à New York et à Los Angeles.

annonces classées

**DES RUBRIQUES VARIÉES
POUR TOUT TROUVER**



819 564-2222

**IMMOBILIER
LOCATION**

**5738 Logements à louer
Fleurimont (Est)**

4½- 3½ TOUT INCLUS - PROMOTION
près des services, cul-de-sac, parc. Photos
à www.gipb.ca 819 640-2825.

5½ PROMOTION Chauffé, eau chaude,
près Galeries 4-Saisons, CHUS, Cégep,
Centre 24-Juin. photos à www.gipb.ca
819 416-0949.

**SERVICES ET
EXPERTS**

5787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$

Sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
Tél. : 1 866 482-0454

5796 Toitures

LES SPÉCIALISTES DEPUIS 30 ANS
Toiture bardeaux, élastomère. **819 574-5458**,
Meilleur service. RBQ : 5692-8351

5819 Messages personnels

**MASSAGE
JOLIE CHINOISE**

www.massage-asie.com
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
460, rue King Est, Sherbrooke

1 819 588-8205

Massage pour hommes. Détente et
douceur. Dès 8h à 20 h.

★ **MAGGIE SPA** ★

PARKING - DISCRET
1049 rue King E. J1G 1E5
819 919-8882

5834 Offres d'emploi

COIFFEUR(EUSE) avec auto, résidence
pour personnes âgées autonomes centre
d'accueil, hôpitaux, clientèle assurée, 514-
766-3553, 1-800-448-3553

5819 Messages personnels

★ **NOUVEAUTÉ** ★
SAUNA ET MASSAGE

819 919-9219
9 h-24 h, 7/7
213 Dufferin, Sherbrooke

POUR PASSER
D'AGRÉABLES MOMENTS
de 9h à 17h, 819 580-2565



EMPLOIS

5834 Offres d'emploi

Avant le 14 janvier recherche 19
personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici
30 jours (formulé par des médecins)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

CUISINIER(ÈRE) - PIZZA MAKER
avec exp., temps partiel, restaurant
Pot au Feu, tél. : 819 620-6201.

SERVEUR(EUSE), soir et fin de sem.,
entre 15h et 20 h., au restaurant
Pot au Feu, tél. : 819-620-6201

5834 Offres d'emploi

**Camelot motorisé
demandé**

**pour le journal
La Tribune,
secteurs Windsor
et Greenlay.
Travail tôt le
matin.**

**Doit posséder
petite voiture.
819 564-5450,
poste 5775 ou
819 432-3937
laisser message.**

5834 Offres d'emploi

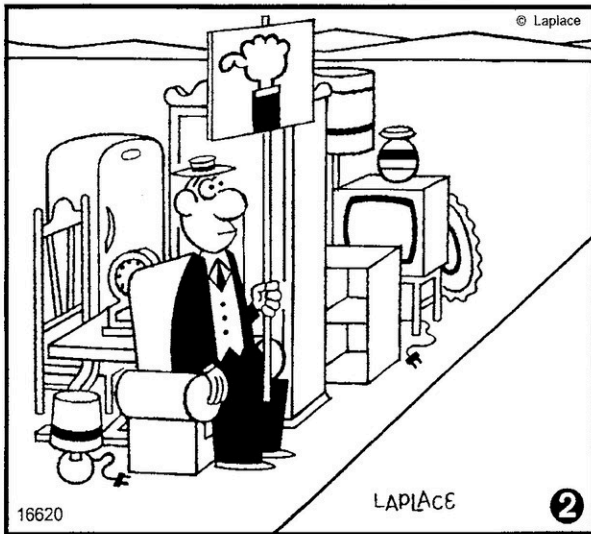
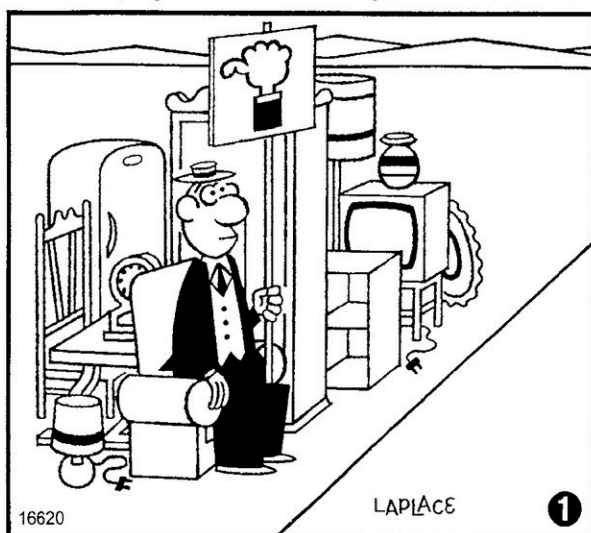
**Camelot motorisé
demandé**

**pour le journal
La Tribune,
secteur
Victoriaville.
Doit posséder
petite voiture.
Travail tôt le
matin.**

**819 477-2829 ou
819 475-7509 (DF)**

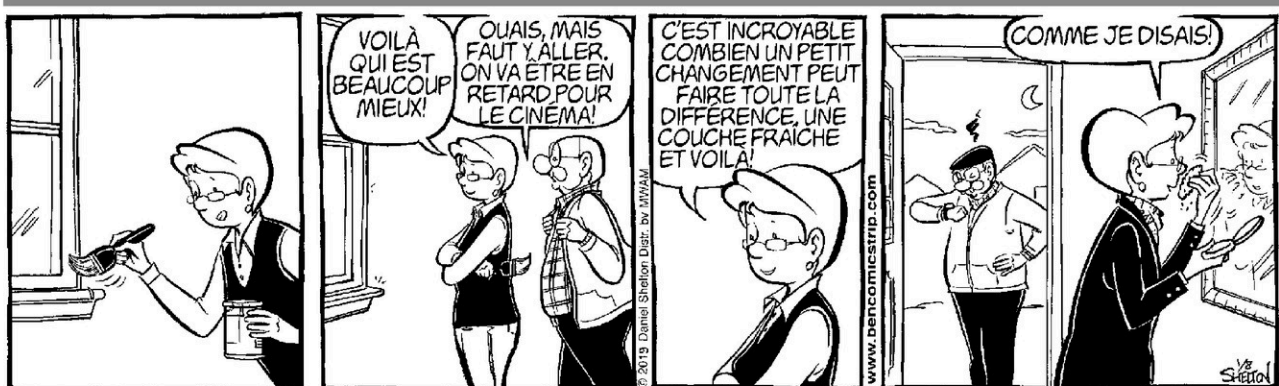
ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION
1 Oreille gauche de l'homme non indiquée. 2 Queue de la veste de l'homme. 3 Support du panneau plus long sous la main de l'homme. 4 Bras plus long sous la main du panneau. 5 Le cordon de la lampe de gauche. 6 Le haut du dossier de la chaise. 7 Un barreau en moins sous le meuble TV. 8 Montant du lampadaire, à gauche de la TV.

BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



VOTRE HOROSCOPE



CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Les premières minutes d'un exposé, d'une présentation ou d'une entrevue sont toujours les plus cruciales. Si vous parvenez à capter l'attention de votre public dès les premiers instants, la partie sera quasiment gagnée. Le Soleil en Capricorne de votre étape anniversaire favorise le magnétisme, et Mercure la communication ainsi que tout ce qui relève de l'intellect. Ayez confiance en vous.



VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Bien que la Lune en Verseau vous soit favorable, son cycle pourrait vous donner envie de renoncer à une résolution de nouvelle année. Ne vous préoccupez pas des efforts qu'il faudra fournir sur le long terme, et songez plutôt à passer au travers de la journée en cours. Votre détermination connaîtra sous peu un second souffle, et vos projets pour 2019 iront en s'élargissant...



POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Le jargon propre à un milieu ou à une profession pourrait vous sembler bien abstrait. Étant donné que le cycle de la Lune en Verseau est parfois bien complexe, il serait sage d'éclaircir tout ce qui vous semble nébuleux. Il n'y a aucune honte à admettre une ignorance et à demander des explications détaillées. Une journée où l'on apprend est une journée de laquelle on sort toujours gagnant.



BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Bien que quatre astres se trouvent en Capricorne, au carré de votre Signe, vous devriez être en mesure de tirer profit de ce 8 Janvier 2019. Grâce à la Lune en Verseau et à Mars en Bélier, vous pourriez recevoir des nouvelles au moment où vous ne les espériez plus. Au travail ou entre amis, les autres seront impressionnés par votre présence d'esprit et votre rapidité d'exécution.



TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Vous auriez avantage à considérer chacune de vos options en termes d'investissements et de partenariats d'affaires. Devant un problème de choix, laissez-vous guider par votre esprit rationnel plutôt que par l'impulsion émotive. Et pour dissiper un malaise relationnel, il serait préférable d'avoir recours à des gestes concrets plutôt qu'à la verbalisation de simples promesses...



GÉMEUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

Le cycle de la Lune en Verseau ainsi que le bon regard de Vénus et de Jupiter en Sagittaire devraient plutôt appuyer les rapports de force qui régissent votre univers. Quelqu'un de dominant ou d'égoïste pourrait essayer de monopoliser l'attention ou de prendre le contrôle d'une activité? Qu'à cela ne tienne, pour bien faire, il faudra vous efforcer de conserver un optimisme philosophique!



CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Il est normal d'avoir hâte à certains événements, mais en imaginant leurs moindres détails, vous courez le risque de connaître la déception. Vu que les quatre astres en face de votre Signe, en Capricorne, apportent un climat de surprise, il serait préférable de miser sur la spontanéité. Tant que Mars sera en Bélier, au carré du Cancer, il faudra insister sur les points importants en donnant des directives.



LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Le cycle de la Lune en Verseau, face au Lion, devrait considérablement modifier l'atmosphère, vous permettant d'évoluer dans un environnement cordial, compréhensif et conciliant. La personne qui vous intimide le plus pourrait s'absenter momentanément ou se retirer d'un projet de façon permanente. Et compte tenu de l'appui de Jupiter en Sagittaire, une affaire pourrait surprendre par son ampleur.



VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Malgré le caractère impressionnant de la présence de Jupiter en Sagittaire, au carré de la Vierge, il est primordial de ne pas vous énerver inutilement. Ce qui pourrait paraître à prime abord comme un problème, risque justement de se résoudre par lui-même. En paniquant, vous risqueriez principalement d'aggraver la situation. Détendez-vous et amusez-vous en bonne compagnie...



BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Le cycle de la Lune en Verseau devrait créer pour vous un climat plutôt idéal pour solliciter des appuis ou prendre la direction d'un programme qui englobe de nombreux autres individus. On dit qu'il est impossible de plaire à tout le monde. Cependant, vos aptitudes sociales et votre bonne nature pourraient justement faire en sorte que vous vous méritiez la sympathie du plus grand nombre.



SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Le carré que forme la Lune en Verseau avec votre Signe pourrait compliquer l'application de modèles théoriques dans la pratique. Il est possible qu'il faille composer avec une contrainte imprévue pour faire fonctionner une mécanique ou un programme informatique. Il pourrait aussi s'agir de mésentente entre ceux qui prennent les décisions et ceux qui doivent les exécuter. Gardez le sourire...



SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

En accord avec votre Signe, la Lune en Verseau vous propose un mardi étincelant... ou presque. Un entretien pourrait avoir un caractère plutôt intense, voire passionné... Profitez-en pour parler sincèrement de vos émotions. Grâce à Vénus et à Jupiter, un événement social promet de dépasser vos attentes. Et un peu d'humour de votre part brisera la glace et détendra l'atmosphère...

08-01-2019

IN MEMORIAM

CORNEILLE (MARCELLE)
95 ans et 11 mois, Montréal



SOEUR MARCELLE CORNEILLE, CND (S.S. Armand-Marie)

À la Résidence Bon-Secours, à Montréal, le 3 janvier 2019, est décédée soeur Marcelle Corneille, à l'âge de 95 ans et 11 mois dont 73 ans de vie religieuse à la Congrégation-de-Notre-Dame.

Pionnière dans l'enseignement de la musique, elle était la fille de feu Armand Corneille et de feu Rachel Maertens et la soeur de feu André (feu Claire Wermenlinger) et de feu Jean. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil sa belle-soeur Claudette Paradis (feu Jean); ses nièces Rachel Corneille (Pierre Gour), Dre Louise Corneille (André Phaneuf), Chantal Corneille (feu Roberto Bello), Marie-Andrée Corneille, son neveu Simon Corneille (Isabelle Brunet), ainsi que de nombreux parents et amis.

Les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame désirent remercier tout le personnel de la Résidence Bon-Secours pour les excellents soins prodigués.

Les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame vous accueilleront au Centre administratif situé au 5017, Ave Notre-Dame-de-Grâce, Montréal, H4A 1K2, le mercredi 9 janvier 2019 de 19 h à 21 h et le jeudi le 10 janvier 2019 de 8 h 30 à 10 h. Une célébration de prières aura lieu le jeudi 10 janvier à 9 h 45. Le départ pour l'église se fera à 10 h 10. Les funérailles seront célébrées à 10 h 30 à l'église Notre-Dame-de-Grâce, 5333, ave Notre-Dame-de-Grâce, Montréal. L'inhumation se fera au Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, Direction Dallaire/Memoria.

Alfred Dallaire

Alfred Dallaire / MEMORIA
www.memoria.ca
Tél. : 514 277-7778

MEMORIA

5834 Offres d'emploi

Camelot demandé pour le journal La Tribune, secteur St-Élie: rues Boisvert, Croteau, des Tourterelles, du Cardinal, des Perles et Calais. Doit posséder petite voiture. Travail tôt le matin. 819 868-3614

TU AS UN DOSSIER JUDICIAIRE ET TU TE CHERCHES UN EMPLOI ? DE + en + d'employeurs vérifient si tu as un dossier judiciaire. À OPEX, on obtient un emploi parce qu'on te réfère AU BON ENDROIT. Il est possible aussi d'avoir une subvention. Enfin, on peut t'aider dans tes démarches pour avoir ton PARDON. SERVICES GRATUITS Centre de main-d'oeuvre Opex (Sherbrooke-Windsor-Asbestos) 819 565-1866 (Magog-Coaticook-East-Angus) 819 868-4133

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher
1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca



Fondation québécoise du cancer

5834 Offres d'emploi

Camelot jeune ou adulte demandé pour le journal La Tribune, à Coaticook, secteur des rues de Barnston, Lamy, partie de Boulevard Couillard jusqu'à la Sapinière, partie de la Main ouest vers Morgan. Travail tôt le matin. Lucie: 819 835-5660 (répondeur)

VÉHICULES

5851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

5834 Offres d'emploi

Camelot jeune ou adulte demandé pour le journal La Tribune, à Coaticook, secteur de la Polyvalente, rue St-Paul, St-Anne, St C-Edmond, Dumont, Bellevue Victoria, Maple, Dionne, Lallier, secteur de la rue Merrill, Bachand, Pins Sud et Nord, Bouleaux, Cèdres, Merisiers, Peupliers, etc. Travail tôt le matin. Lucie: 819 835-5660 (répondeur)

MARCHANDISES

5873 Divers à vendre

DU SOUS-SOL AU GRENIER. vente du contenu de la maison Cause maladie. 819-878-3077

MODERNISATION DU SYSTÈME DE JUSTICE

Équijustice entend poursuivre son travail

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Équijustice souhaite poursuivre son travail pour continuer à être l'une des voies utilisées dans la modernisation du système de justice au Québec.

« Les acteurs du système de justice nous voient et nous contactent. Nous sentons qu'il y a un *timing*. Ce que nous proposons depuis plus de 30 ans fait maintenant sa place. La société est rendue-là », affirme le directeur d'Équijustice en Estrie, Pierre Marcoux.

Le programme de mesures de rechange général (PMRG) utilisé à la Cour du Québec dans le district judiciaire de Saint-François a été étendu en novembre à ceux de Bedford et de Lac-Mégantic.

Le projet-pilote, inspiré de ce qui se fait depuis le début des années 2000 dans le cadre de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA), a traité

jusqu'à maintenant 91 demandes depuis sa mise en place en septembre 2017.

Le PMRG s'applique aux infractions criminelles passibles de peines maximales de moins de cinq ans d'emprisonnement et qui ne comportent aucune peine minimale.

Les demandes aux quatre unités de médiation citoyenne sont en augmentation constante.

Des services en médiation citoyenne sont établis à Sherbrooke, dans les MRC de Memphrémagog et de Coaticook de même qu'à la Fédération des coopératives d'habitation.

« Nous avons dépassé les demandes. Les gens nous connaissent plus et mieux. Nous avons développé un travail d'équipe avec la division de sécurité des milieux du Service de police de Sherbrooke. Nous arrivons avec une approche différente où les conflits peuvent être résolus autrement que par la plainte aux policiers ou la judiciarisation », signale



La médiatrice Sandy Grenier et le directeur d'Équijustice en Estrie, Pierre Marcoux. — PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

la médiatrice Sandy Grenier.

« L'objectif demeure d'offrir le service de médiation dans chacune des MRC. La médiation citoyenne ne cesse d'évoluer positivement. Si au départ, on était orienté vers les conflits de voisinage, nous aidons maintenant les gens dans toutes les sphères. Il n'y a que les conflits en matière

familiale que nous ne pouvons pas toucher », ajoute Pierre Marcoux.

Deux médiatrices sont maintenant accréditées pour intervenir dans le cadre de violence conjugale ou sexuelle.

« Par le passé, ces conflits étaient systématiquement judiciarisés. Dans l'accompagnement d'une victime, l'approche de médiation est maintenant offerte. Certaines personnes souhaitent vivre ce cheminement de manière privée dans un dialogue pour dire et reconnaître ce qu'elles vivent. C'est un accompagnement sécuritaire des personnes qui vivent ce cheminement de manière autonome. Nous avons des médiateurs formés en ce sens qui travaillent avec les organismes spécialisés. Nous offrons aussi un service de médiation concernant la maltraitance envers les aînés. Chaque victime a ses propres démarches et le traitement d'un conflit n'est pas le même pour chaque personne », indique le directeur d'Équijustice en Estrie.

« L'adhésion à une démarche de médiation demeure volontaire. Toutes les options restent ouvertes. Il y a un respect de l'autonomie des personnes. Nous n'avons pas de délai dans la gestion des dossiers avec un plan d'intervention avec des dates », ajoute Sandy Grenier.

Pierre Marcoux est convaincu que les services offerts par le réseau de justice réparatrice et de médiation citoyenne vont continuer de croître.

« Le nouveau code de procédure civile puis l'arrêt Jordan (NDLR Décision de la Cour suprême qui fixe les délais déraisonnables pour le traitement d'une cause criminelle) au criminel sont de nouveaux paramètres de la justice. Nous travaillons dans ce sens de modernisation de la justice. Les avocats civils de l'aide juridique vont s'ajouter à cette sensibilisation de ce que nous faisons. Les maillages se font de plus en plus. Il y a beaucoup d'ouverture pour ce que l'on fait », soutient Pierre Marcoux.

Un projet pilote pour la peinture dans les rues

JONATHAN CUSTEAU

jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La Ville de Sherbrooke réalisera un projet pilote pour l'utilisation d'une peinture plus durable dans les rues. La directrice du Service des infrastructures urbaines, Caroline Gravel, a abordé le sujet alors que les élus approuvaient l'achat d'une nouvelle machine à tracer les lignes dans les rues lors du dernier conseil municipal.

L'équipement en question, considéré plus efficace, plus précis et plus rapide, peut contenir deux couleurs de peinture à la fois, en plus d'incorporer une mesure de distance et un alignement au laser. Il permettra d'augmenter le taux d'efficacité actuel de 50 % dans plusieurs situations où le jaune et le blanc doivent être utilisés dans un même secteur, entre autres aux intersections des secteurs résidentiels. Il coûtera 40 000 \$, mais les économies générées permettront d'absorber les coûts en une année et demie.

« Quand j'ai vu cette acquisition, ça m'a remémoré un commentaire

que j'ai fait ici sur la permanence ou la non-permanence de la peinture, qui se détériore très rapidement. Peut-on trouver un type de peinture de plus grande qualité? C'est fou comme on doit refaire les lignes d'année en année, et même dans un même été. Ça m'amène à me questionner : tant qu'à changer la machine, peut-on investir dans une peinture de meilleure qualité pour une plus grande durabilité? », s'est interrogée la conseillère Annie Godbout.

« Il faut comprendre que nous avons trois types de peinture selon les normes actuelles : de courte durée, de moyenne durée et de longue durée. Celle de courte durée doit être utilisée selon des conditions particulières. Les équipes font en général les travaux la nuit. Le taux d'humidité est plus élevé, ce qui fait que la peinture dure moins longtemps. La durée de vie, dans toutes les normes qu'on a, est de six mois. Nous ne sommes pas hors norme par rapport aux autres villes. Si nous avons des conditions idéales de pose, ça durerait plus longtemps », a répondu Caroline Gravel.

« On est à regarder des projets pilotes pour l'été qui s'en vient pour

de la peinture de moyenne durée, mais ce ne sera pas les lignes axiales. Ce sera plus pour les flèches et les traverses de piétons, les éléments plus ponctuels. »

La peinture de courte durée est une peinture à l'eau alors que celle à moyenne durée est à l'époxy.

La conseillère Évelyne Beaudin en a profité pour demander qu'on étudie la possibilité de faire du marquage dans certaines rues résidentielles pour des raisons de sécurité. « J'espère qu'au conseil municipal on pourrait se questionner sur la possibilité d'utiliser un peu plus le traçage comme mesure de sécurité dans les rues résidentielles. Jusqu'à maintenant, ce n'est pas quelque chose qui a été accepté par nos services. Sans nécessairement l'appliquer partout, dans certains secteurs, ça se justifie. Dans mon district, je pense entre autres à la rue Albert-Charpentier, où il y a une double courbe et où les autos coupent les courbes et laissent peu d'espace aux piétons, ce qui est d'autant plus dangereux l'hiver avec les bancs de neige. Je pense que ce serait pertinent d'évaluer la possibilité de le faire, quand il n'y a pas de trottoir. »

VOL CHEZ MÉTAUX DOUCET

Jean-Charles Reeves analyse les témoignages

SHERBROOKE — L'ancien employé des Métaux Doucet du chemin Bibeau Jean-Charles Reeves a renoncé aux délais dans son dossier.

Reeves est accusé du complot pour vol, le méfait public, le vol et la fraude de plus de 5000 \$ ainsi que d'utilisation négligente d'arme à feu.

Ce dernier avait été cité à son procès en novembre dernier concernant les accusations portées contre lui à la suite de son enquête préliminaire qui s'est terminée en novembre 2018.

À la suite de cette étape des procédures, l'avocat de la défense M^e Alexandre Caissie a demandé au tribunal du temps pour analyser les notes sténographiques des témoignages entendus.

Le temps commence à presser dans cette affaire alors que les accusations ont été portées en juin 2017. Le « plafond » de 30 mois concernant les délais pour la tenue d'un procès sera atteint en décembre 2019.

Devant le juge Charles Ouellet de la Cour supérieure, lundi au palais de justice de Sherbrooke, Jean-Charles Reeves a renoncé à invoquer les délais depuis sa comparution jusqu'au prochain rôle des

assises fixé au 25 mars 2019.

L'enquête préliminaire prévue pour avril 2018 avait été retardée en septembre puis en novembre en raison de problèmes de transport de deux des coaccusés.

Lors des événements du 1^{er} juin 2017, Kevin Johnson et Tommy Gauthier se sont présentés au commerce du chemin Bibeau à la fin des heures d'ouverture.

Ils ont tiré un coup de feu et se sont emparés d'un butin de plus de 70 000 \$.

Le scénario criminel a cependant été élucidé.

Johnson et Gauthier ont été condamnés à six ans de prison dans cette affaire.

Jessica Larose, qui attendait à quelques kilomètres du chemin Bibeau où le vol avec une arme prohibée a été commis, a été condamnée à une peine de prison dans la collectivité. RENÉ-CHARLES QUIRION

Vous avez des infos?

Écrivez-nous à redaction@latribune.qc.ca

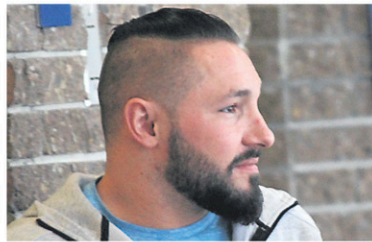
Appelez-nous au 819 564-5454

À COUPS DE BARRE DE FER

18 mois de prison pour un règlement de compte

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Bruno Goyette qui a participé à un règlement de comptes d'un individu de Saint-Georges-de-Windsor a été condamné à 18 mois de prison.



Bruno Goyette — PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

L'homme de Cookshire-Eaton a été condamné, lundi, à cette peine de prison ferme par la juge Claire Desgens de la Cour du Québec au palais de justice de Sherbrooke.

Goyette avait été reconnu coupable de voies de fait causant des lésions ainsi que de méfait après son procès qui s'est déroulé en février 2018.

Goyette et deux autres individus se sont présentés au domicile de la victime le 7 juin 2016.

Les deux complices, qui n'ont pas été identifiés, se sont présentés derrière la maison pour y trouver le plaignant.

Ce dernier s'est sauvé en passant pas la porte arrière de sa maison pour atteindre l'avant.

Les deux individus ont couru après lui en fracassant une porte vitrée au passage.

Goyette, qui attendait à l'extérieur dans un véhicule, a alors couru

pour rattraper la victime. Il a porté le premier coup. Les complices l'ont rejoint puis ils ont continué à le tabasser à coups de barre de fer.

« Le crime était grave, planifié et commis en gang. Le contexte de l'agression semble obscur. Je reconnais que vous avez commis une attaque vicieuse en plein jour à la résidence de la victime avec un bâton », a expliqué la juge Desgens en imposant la peine.

Le motif de l'agression est relié à une dette qui n'aurait pas été payée. « Les blessures ont laissé des marques et causé des souffrances », a signalé la juge Desgens.

L'accusé de 31 ans ne reconnaît toujours pas les gestes posés.

La victime le connaissait et l'a identifié lors du procès.

La juge a retenu notamment comme facteurs aggravants le fait

que le crime s'apparente à un braquage à domicile même s'il n'y a pas eu d'introduction par effraction retenue contre Goyette. Elle a également considéré ses antécédents judiciaires.

« Il s'agit ici de violence gratuite. Cette peine m'apparaît juste et appropriée à votre situation », signale la juge Desgens.

Les suggestions des avocats étaient diamétralement opposées. La procureure aux poursuites criminelles M^e Émilie Baril-Côté réclamait une peine de 30 mois de prison, alors que l'avocat de la défense M^e Jean-Guillaume Blanchette demandait une peine discontinue de 90 jours, 240 heures de travaux communautaires et d'un dédommagement de 3000 \$ à la victime.

La juge Claire Desgens n'a pas laissé la chance à Goyette d'espérer à une décision clémente.

Dès son entrée dans la salle d'audience, elle lui a fait prendre place dans le box des détenus.

M^e Blanchette a porté le verdict de culpabilité en appel. Il déposera une requête pour que Goyette soit libéré en attendant l'audition devant le plus haut tribunal au Québec.

Goyette avait déjà été condamné en 2008 à une peine de deux ans dans une affaire de stupéfiants.

AGRESSIONS SEXUELLES SUR SA DEMI-SŒUR

Le procès de René Bolduc fixé

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le procès devant jury de René Bolduc aura lieu du 9 au 20 décembre 2019.



René Bolduc — PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

Le juge Charles Ouellet de la Cour supérieure a confirmé, lundi, les dates de ce procès pour des gestes à caractère sexuel répétés que Bolduc aurait commis sur sa demi-sœur pendant plusieurs années à Sherbrooke.

René Bolduc sera jugé sur les chefs d'attentat à la pudeur entre 1975 et 1983.

L'avocat de la défense M^e Christian Raymond a expliqué au tribunal que le procès en sera un d'analyse de versions contradictoires.

Lors de l'enquête préliminaire qui s'est déroulée en novembre dernier, la victime alléguée avait décrit les sévices sexuels qu'elle a subis dans les années 1970 et 1980. L'aîné de la famille, Jean-Guy Bolduc, a aussi été cité à procès en octobre dernier pour les gestes commis sur la victime alléguée.

Caroline Labrecque avait cinq mois lorsqu'elle est arrivée dans la

famille de dix enfants.

Elle se souvient par *flashes* ou de façon « très claire » avec beaucoup de descriptions de gestes sexuels qu'elle aurait subis au cours de ces années.

Caroline Labrecque jure que des agressions seraient survenues dans sa chambre, dans la salle de bains, dans le sous-sol ou à d'autres endroits dans la maison de l'est de Sherbrooke.

C'est M^e Marie-Ève Lanthier qui représentait le ministère public dans cette affaire.

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

0108	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	Entrée principale	Silence, on joue!	Le Téléjournal avec Patrice Roy	District 31	La Facture	Unité 9	Se rang	Le Téléjournal	Sports express / 23h05	EntréePrincipale				
TVA	TVA nouvelles	TVA nouvelles	Le Tricheur	World of Dance la compétition	O' / Une nuit interminable	L'heure bleue	TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque	23h35 2 filles					
V	Les Simpson	Atomes crochus	Un souper parfait	Un souper parfait	LE MANOIR HANTÉ (2003) avec Jennifer Tilly, Terence Stamp, Eddie Murphy.	ROCKY II: LA REVANCHE (1979) avec Talia Shire, Burt Young, Sylvester Stallone.								NVL
TQC	Chat Potté	Salmigondis	La Pat'Patrouille	Cochon dingue	Génial!	Kebec	Point doc	SOS sages-femmes	L'heure est grave	Format familial	Deux hommes en or			
CBC	Murdoch Mysteries	CBC News: Mont.	For Lauahs: Gaas	Schitt's Creek	Coronation Street	Kim's Convenience	22 Minutes	Schitt's Creek	Cavendish	CBC News: The National	CBC News: Mont.	True North Callin'		
CTV-M	CTV News Montreal	CTV News Montreal	Ellen's Game of Games	The Conners	Kids Are Alright	Ellen's Game of Games	The Rookie / Standoff	CTV National News	News Montreal					
GBL-Q	Young & Restless	Global News	Global National	Global News	E.T. Canada	Ent. Tonight	NCIS / Toil and Trouble / Mitch Pileggi	FBI / Identity Crisis	New Amsterdam / Six or Seven Minutes	Global News	23h35 Colbert			
ABC	Judge Judy	Judge Judy	Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition	The Conners	Kids Are Alright	Black-ish	Splitting Up	The Rookie / Standoff	Local News at 11	23h35 J. Kimmel	
CBS	Channel 3 News	Channel 3 News	Channel 3 News at 6 p.m.	CBS Evening News	Ent. Tonight	NCIS / Toil and Trouble / Mitch Pileggi	FBI / Identity Crisis	NCIS: New Orleans / Vindicta	Channel 3 News	23h35 Colbert				
FOX	Mom	Mom	Two and a Half	Two and a Half	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Lethal Weapon / Dial M for Murtaugh	The Gifted / meMento	Local 44 News at 10 p.m.	Last Man Standing	Last Man Standing			
NBC	NBC5 News	News 530PM	6pm News	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Ellen's Game of Games	Ellen's Game of Games	New Amsterdam / Six or Seven Minutes	NBC5 News @ 11	TonightShow			
PBS-P	Daniel Tiger	Curious George	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour	Finding Your Roots	We'll Meet Again	USS Indianapolis: The Final Chapter						
ARTV	Cormoran	Temps d'une paix	Temps d'une paix	Temps d'une paix	Temps d'une paix	Quelle famille!	Grantchester / Une envie de liberté	Grantchester / L'heure des choix	Pique-nique à Hanqing Rock	Les Borgia / Un mariage d'ambition				
CD	Les hommes du Yukon	Le cosmos dans tous ses états	Rat rods de Vegas	Rat rod du désert	Convoi de l'extrême / Nouvelle donne	Mayday / Preuve explosive	Rootiers de l'Outback	Galas ComédiHa! 2016 / Ti-Mé						
Cinépop	MONSIEUR S...	17h45 LA VIE SECRÈTE DES GENS HEUREUX (2006) Gilbert Sicotte.	JURY DUTY (1995) avec Tia Carrere, Pauly Shore.	HARCÈLEMENT (1994) avec Demi Moore, Donald Sutherland, Michael Douglas.	23h10 ANTOINE ET MARIE (2014) 0h35									
Evasion	Les routes mythiques	Safari photos avec Austin Stevens	Un couple contre la nature	Maraton Man / Espagne	Mission café / Des armes et des lions	Le marcheur / De l'Arménie à l'Iran	Josh Gates, traqueur de mystères							
HI	Pirates et trésors / La grande aventure	Miracles décodés	JFK déclassifié / La rencontre	JFK déclassifié / Le réseau russe	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars			
MMA	Loi & ordre: sexuels / L'homme des bois	Bones / Témoin gênant	Le mentaliste / Or noir rouge	Le guide de la parfaite divorcée	Younger	Amour, si affinités	Orange Is the New Black / La boulette	X-Files: Aux frontières du réel / Coma						
MP	S.W.A.T.: UNITÉ D'ÉLITE (2003) avec Samuel L. Jackson, Olivier Martinez, Colin Farrell.	Buzz	Supergirl / L'union terrible	AIR BAGNARDS (1997) avec John Malkovich, John Cusack, Nicolas Cage.	Buzz									
RDI	16h55 En direct	Le National	RDI économie	24/60	Les grands reportages	Le Téléjournal	Le Téléjournal							
S+	Demain	Demain	Code Black (v.f.) / In extremis	Bull (v.f.) / Les Dieux de l'Olympe	Élémentaire / Coup de foudre	Hawaï 5-0 / Na La 'Ilio	Longmire / Un bon souvenir							
SE	SPIDER-MAN: LES RETROUVAILLES (2017) Tom Holland.	19h05 A UNITED KINGDOM (2016) avec David Oyelowo, Rosamund Pike.	L'ODYSSÉE (2017) avec Audrey Tautou, Pierre Niney, Lambert Wilson.											
TFO	Les sapiens	OllieMoon	Maxi/ Créatures!	Top! / Top! / Miam!	MixMétiers	Amélie	Les sapiens	C'est WOW	CURLING (2010) Emmanuel Bilodeau.	22h45 Top!	Flip / De #tatouage à #erection.			
TV5	Duty free	17h50 Questions pour un champion	Journal de 13h	Un village français / 28-10-0-1	La vie en quatre temps / Tanzanie	Des bateaux et des hommes	Caïn / Témoin aveugle	Journal/ C à dire?!	Journal Afrique					
VIE	Nés différents	Bye-Bye Maison	Quoi ton plan?	Maisons	Maison cauchemar	Mini-maisons sur mesure	Vendre ou rénover au Québec	Proprio en otage	On se marie où?	Bye-Bye Maison	Quoi ton plan?			
Zeste	L'addition SVP!	Pâtisserie	1 ingrédient	Pâtisseries / Tartes aux fruits	Boss des gâteaux	Boss des gâteaux	Meilleur pâtissier / Gâteaux	Opération sabotage / Du taco tac	Opération sabotage / Panier de crabe					
Ztélé	Week-end de bois	Forgerons	Les stupéfiants	L'Illusionniste / Préparer le terrain	Penny Dreadful / Nulle bête plus féroce	Surnaturel / Scoobynatural	Après l'Apocalypse / Soleil rouge	Le trône de fer / Deux épées						
RDS	Le 5 à 7	Hockey 360° (D)	LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Red Wings de Détroit (D)											
SPN	Tim & Sid (D)	Hockey Central	LNH Hockey / Wild du Minnesota c. Bruins de Boston (D)											
TSN	SportsCentre	Interruption (D)	SportsCentre	That's Hockey (D)	NBA Basketball / Hawks d'Atlanta c. Raptors de Toronto (D)									
TVAS	Xtreme CollXtion	Le TVA sports	Le TVA sports	Avant-match (D)	LNH Hockey / Flyers de Philadelphie c. Capitals de Washington (D)									
Disney	17h10 Johnny Test	Supernoobs	KodyKapow	RainbowRuby	VillageDany	L.People	20h15 Insp. Gadqet	Insp.Gadqet	21h05 Chat Potté	Turbo FAST	RoiJulian!	22h45 Roqer, héros	23h10 Justin rêve	Zoboomafoo
TTF	LEGO Ninjago	Unikitty! / Unikitty!	Les Simpson	Teen Titans Go!	Teen Titans Go!	Bravest Warriors	Têtes à Claques	Faut pas rêver	Les Simpson	Family Guy	American Dad	Grandes Gueules	Les Simpson	RobotChicken
VRAK	Jouer le jeu	Le chalet	Max et Livia	Big Bang Theory	Young Sheldon	2 filles fauchées	Runaways / Les retrouvailles	The Gifted (v.f.)	Code F/G	2 filles fauchées	Flashpoint / Un coeur pour deux			

mérite estrien

JOHANNE TURGEON

personnalité



Travailler ensemble pour faire la différence

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD

marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Tout mettre en œuvre pour que les usagers et leurs proches reçoivent des services impeccables tout en prenant soin du personnel, ces hommes et de ces femmes qui sont au service de la population tous les jours malgré les tourments qu'ils peuvent eux-mêmes traverser au quotidien : voilà ce qui a motivé Johanne Turgeon au cours de ses 42 années de carrière comme gestionnaire dans le réseau de la santé.

« J'ai choisi de faire ma formation comme diététiste au début des années 1970. J'ai choisi cette profession parce qu'elle permet d'entrer en contact avec les gens et de prendre soin d'eux, tout en agissant sur les déterminants de la santé. Or, très vite, j'ai été exposée à des situations où j'ai été appelée à contribuer dans des fonctions de gestion », se souvient Mme Turgeon.

Et elle a eu la piqure. Elle n'avait alors que la jeune vingtaine.

La voie était ouverte pour celle qui, le 1^{er} avril 2015, allait devenir la présidente-directrice générale adjointe (PDGA) du CIUSSS de l'Estrie-CHUS, l'un des plus grands CIUSSS du Québec avec ses 17 000 employés et son immense territoire géographique.

« Quand on choisit de faire une carrière dans le secteur public, on fait face à l'admiration ou à la critique. C'est différent de faire carrière dans le domaine des affaires, où on fait face à l'échec ou à la réussite », soutient Mme Turgeon.

« Dans le secteur public, on fait face aux attentes de la population avec les ressources qui nous sont allouées en fonction, notamment, des finances publiques. Il y a bien



— PHOTO SPECTRE MÉDIA, MAXIME PICARD

des années où on aurait voulu demander plus. Moi, je travaille dans l'organisation des services, alors je me disais plutôt : comment on s'organise avec ce qui nous est attribué? Avec ce qu'on a, est-ce qu'on fait les bons choix? Si on doit se corriger, comment peut-on le faire? »

C'est dans cet esprit d'organisation des services que Johanne Turgeon a participé à bien des débats au cours des années. Elle a entendu les patients. Elle a entendu le personnel. Le travail a été sans relâche pour tenter de trouver des solutions avec des ressources financières et humaines limitées. « Nous nous sommes posé des questions : qu'est-ce qu'on fait pour nos aînés qui ne veulent pas aller en hébergement? Pour leurs proches qui sont fatigués? Et pour les aînés qui sont en attente d'hébergement? Même chose pour notre clientèle jeune : comment on fait pour leur

offrir davantage de services, comment on travaille avec les commissions scolaires, par exemple, même si elles ont aussi leurs contraintes? »

Plongée pendant 40 ans dans le monde de la santé, Johanne Turgeon a vu bien des changements se produire. Les fusions se sont multipliées. Les besoins ont changé. Mais une chose est demeurée tout au long de ces aventures : la passion et l'implication des acteurs.

Johanne Turgeon souligne particulièrement le travail des chercheurs du Centre de recherche sur le vieillissement. « Ils m'ont accompagnée dans la réorganisation des services à une époque où on avait vraiment besoin de s'améliorer. L'équipe de Paul Morin a travaillé pour implanter des améliorations des services axés sur les usagers. Je trouve ça vraiment inspirant », ajoute-t-elle.

Les moments marquants se sont aussi additionnés. Le déraillement

de train mortel à Lac-Mégantic en 2013 a toutefois représenté le moment le plus intense de la carrière de la gestionnaire.

« Quand c'est arrivé, j'étais en vacances à l'extérieur du pays. J'ai tout de suite pensé à mon collègue Pierre Latulippe, le directeur général du CSSS de Lac-Mégantic : comment allait-il? Et ses enfants? Et les membres de son équipe? J'ai téléphoné à mon agent de voyage et je lui ai dit de m'organiser ça parce

que je devais rentrer au pays tout de suite. Presque tous les employés du CSSS avaient perdu un proche et ils ont travaillé quand même. Beaucoup de gens se sont déployés rapidement sur le terrain et tout le monde disait : comment peut-on aider? Ça a été le début de plusieurs années de reconstruction, de suivi des indicateurs de santé de cette population », évoque-t-elle avec émotion.

Johanne Turgeon, maîtresse de l'organisation des services, a aussi beaucoup apprécié de travailler avec les partenaires au cours de sa carrière. Parce qu'ensemble, on peut faire la différence. « Dans le réseau de la santé, les partenaires sont très nombreux : les policiers, les ambulanciers, les commissions scolaires, les organismes communautaires... Tous ces partenaires sont engagés; ces collaborations sont précieuses. Et c'est la population qui en bénéficie! Moi c'est mon domaine de travail et je sais quelle différence ça peut faire quand les gens se mettent ensemble pour travailler », ajoute Mme Turgeon.

L'heure de la retraite a sonné pour la gestionnaire, qui a quitté son siège de PDGA le 1^{er} octobre dernier. Elle souhaite maintenant ralentir – ralentir oui, mais pas trop. Elle demeure une femme d'action.

« J'ai deux petits trésors, mes petits-enfants de trois mois et deux ans. Je veux prendre plus de temps avec eux, avec ma famille », ajoute-t-elle.

Elle est aussi uneoureuse de la culture. « J'ai comme projet de me balader en Estrie, de visiter notre territoire et d'aller voir les petits musées pour découvrir les arts et les artistes de la région. Je veux remplir ma vie de plein de beaux moments », soutient-elle.

REPÈRES

A travaillé entre autres comme gestionnaire dans un CHSLD, à Emploi-Québec, à l'Hôtel-Dieu, à l'Hôpital de la région de l'Amiante

Présidente-directrice générale de l'Agence de la santé et des services sociaux de 1999 à 2015

Présidence-directrice générale adjointe du CIUSSS de l'Estrie-CHUS du 1^{er} avril 2015 au 30 septembre 2018

COMMANDITAIRES



PARTENAIRES





Les stations de ski de la province placent la sécurité en tête des priorités en tout temps, assure le directeur général de la station Mont Orford, Pascal Mongeau. — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, MAXIME PICARD

« Un accident est parfois vite arrivé »

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Les dirigeants des centres de ski du Québec préféreraient évidemment qu'un décès ne survienne jamais sur les pistes. Ils savent toutefois que, en montagne, les accidents graves ou carrément mortels sont possibles. « Un accident est parfois vite arrivé », résume le directeur général de la station Mont Orford, Pascal Mongeau.

M. Mongeau ne veut pas se prononcer sur les deux décès survenus à Mont-Vidéo et au mont Lac-Vert au cours des derniers jours. Mais il souligne que ce type d'événement amène habituellement son organisation à accroître sa vigilance.

« La sécurité est la priorité en tout temps. On invite constamment nos clients à être prudents sur les pistes. On discute aussi de la sécurité des gens dans nos rencontres et nos formations à l'interne. Et, quand des événements semblables ont lieu, on parle encore plus de ce sujet », explique le grand patron de la station Mont Orford.

Devenue la propriété des municipalités de la MRC de Memphrémagog en 2011, la station Mont Orford présente depuis un bilan relativement bon en ce qui concerne les accidents en montagne, selon Pascal Mongeau.

« On n'a pas de problème de gens sautant des télésièges ou relativement au port du casque », remarque notamment M. Mongeau, en faisant ainsi référence de manière assez précise aux deux morts tragiques à Mont-Vidéo et au mont Lac-Vert.

« On invite constamment nos clients à être prudents sur les pistes. »

— Pascal Mongeau

Propriétaire de Bromont, montagne d'expériences, Charles Desourdy se montre pour sa part très empathique lorsqu'on le questionne concernant les deux décès survenus sur les pentes au cours des derniers jours au Québec. « Tu ne peux pas banaliser ce genre d'événement, surtout en tant

que parent, reconnaît-il d'emblée. C'est incroyable de voir que ces deux morts sont arrivées en si peu de temps. »

Cela dit, il n'a pas le sentiment que les deux morts en question sont attribuables à de mauvaises pratiques dans l'industrie du ski en province. « Je n'ai jamais vu ça, des sauts à partir d'un télésiège. Et, chez nous à la station, tout le monde porte le casque dans les parcs à neige », assure M. Desourdy.

Au sujet du port du casque en ski ou en planche à neige, le grand patron de Bromont confie par ailleurs être opposé à ce qu'il devienne obligatoire pour l'ensemble des skieurs et des planchistes. « Je pense, à titre personnel, qu'il faut laisser un peu de liberté aux gens », lance-t-il.

Charles Desourdy estime enfin que les médias contribuent à sensibiliser le public aux dangers existant sur les pentes lorsqu'ils diffusent des informations relatives à des accidents en montagne. Un message d'incitation à la prudence, émis par l'Association des stations de ski du Québec, a d'ailleurs été relayé par plusieurs journaux durant les derniers jours.

EN BREF

CLASSEMENT DE LA WTA

Andreescu fait un bond de 45 rangs

La Canadienne Bianca Andreescu a fait un bond de 45 rangs pour se hisser au 107^e rang du classement de la WTA, lundi, après avoir surpris lors de son parcours au tournoi de tennis d'Auckland, en Nouvelle-Zélande.

La Montréalaise Eugénie Bouchard est la joueuse canadienne détenant le meilleur classement mondial. L'athlète de 24 ans a grimpé de huit rangs au classement

pour atteindre le 79^e échelon après avoir atteint les quarts de finale au tournoi d'Auckland.

L'Ontarien Milos Raonic se positionne au 17^e rang du classement de l'ATP. Son compatriote, Denis Shapovalov, détient pour sa part la 27^e position. Vasek Pospisil, qui se classe au 71^e échelon, ne participera pas aux Internationaux d'Australie en raison d'une blessure au dos. **LA PRESSE CANADIENNE**

Hugo Richard avec les Alouettes

MONTRÉAL — Les Alouettes de Montréal ont annoncé lundi qu'ils avaient octroyé un contrat de deux ans à l'ancien quart-arrière du Rouge et Or de l'Université Laval Hugo Richard.

Richard a conclu sa carrière universitaire en aidant le Rouge et Or de l'Université Laval à soulever la Coupe Vanier, en vertu d'un gain de 34 à 20 sur les Maraudeurs de l'Université McMaster le 24 novembre dernier.

« Hugo a connu toute une carrière dans les rangs universitaires et il n'a cessé de s'améliorer au fil des saisons, en plus de gagner de nombreux honneurs d'équipe et individuels, a déclaré le directeur général des Alouettes, Kavis Reed. Il mérite une chance de se faire valoir au poste de quart et nous allons lui donner l'opportunité de le faire avec l'équipe de sa ville natale, avec laquelle il est déjà familier. » **LA PRESSE CANADIENNE**

Le transfert de Silva complété

MONTRÉAL — L'Impact de Montréal a officialisé lundi le transfert du milieu de terrain uruguayen Alejandro Silva au club paraguayen Club Olimpia.

Le montant de la transaction, soit plus de 4 millions \$, est le plus important de l'histoire du club selon la Major League Soccer (MLS).

Silva a rejoint l'équipe en mars 2018 et a marqué cinq buts

et enregistré 11 passes décisives en 31 matchs de saison régulière, dont 27 titularisations.

Il a également marqué un but en deux matchs du Championnat canadien.

Silva a évolué avec Club Olimpia à deux reprises au cours de sa carrière, aidant notamment l'équipe à atteindre la finale de la Copa Libertadores en 2013.

LA PRESSE CANADIENNE

Vonn de retour ce week-end

La skieuse Lindsey Vonn, qui était absente depuis le début de la saison en raison d'une blessure au genou, prévoit effectuer un retour sur les pistes ce week-end lors de l'épreuve de la Coupe du monde présentée à St. Anton, en Autriche.

L'Américaine poursuivra donc sa route au sein du circuit de la Coupe du monde de ski alpin après avoir

raté les six premières compétitions de la saison et tentera de battre le record de 86 victoires sur le circuit mondial détenu par le Suédois Ingemar Stenmark. Vonn possède présentement 82 titres.

Vonn devrait également participer aux prochains championnats du monde présentés à Are, en Suède. **THE ASSOCIATED PRESS**

F1 : Ferrari remplace Arrivabene

MARANELLO, Italie — Ferrari a décidé de remplacer Maurizio Arrivabene par Mattia Binotto comme patron de l'écurie de Formule 1 après un autre échec dans la course au championnat.

Binotto, qui agissait comme directeur technique chez Ferrari, fait partie de l'équipe depuis presque 25 ans.

Ferrari a précisé dans un

communiqué : « Après quatre ans d'engagement et de dévouement, Maurizio Arrivabene quitte l'écurie. La décision a été prise avec l'accord du sommet de la hiérarchie à l'issue de longues conversations concernant les intérêts personnels de Maurizio sur le long terme, ainsi que ceux de l'équipe. »

THE ASSOCIATED PRESS

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	42	32	8	2	0	29	176	124	66	17-4-0-0	15-4-2-0	8-1-1-0	P-1
Toronto	42	27	13	2	0	27	152	117	56	13-8-1-0	14-5-1-0	6-3-1-0	P-1
Boston	42	24	14	4	0	23	122	110	52	15-5-0-0	9-9-4-0	7-3-0-0	G-4

SECTION MÉTROPOLITAINE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	41	25	12	3	1	22	144	121	54	12-6-1-1	13-6-2-0	6-3-1-0	G-1
Pittsburgh	42	23	13	4	2	22	147	122	52	12-8-2-0	11-5-2-2	8-2-0-0	P-1
Columbus	41	24	14	2	1	24	135	126	51	11-8-1-1	13-6-1-0	7-2-1-0	G-1

QUATRIÈME AS													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Islanders	40	23	13	3	1	22	144	121	50	10-5-1-2	13-8-0-1	9-1-0-0	G-6
Buffalo	42	22	14	5	1	19	120	120	50	13-5-3-0	9-9-2-1	3-5-1-1	P-1
Montréal	43	22	16	5	0	20	131	133	49	11-9-2-0	11-7-3-0	5-5-0-0	P-2
Caroline	41	19	17	3	2	18	108	118	43	11-7-2-2	8-10-1-0	6-4-0-0	G-4
Florida	40	17	16	4	3	15	130	142	41	8-6-4-1	9-10-0-2	6-3-1-0	P-2
N.Y. Rangers	41	17	17	5	2	12	114	141	41	11-5-3-2	6-12-2-0	3-4-2-1	P-3
New Jersey	41	16	18	5	2	15	122	137	39	11-4-4-0	5-14-1-2	5-5-0-0	P-1
Detroit	44	16	21	2	5	14	124	151	39	9-11-1-3	7-10-1-2	2-6-1-1	P-1
Philadelphie	42	15	21	6	0	13	116	151	36	7-10-3-0	8-11-3-0	2-6-2-0	P-7
Ottawa	43	15	23	5	0	15	136	172	35	11-9-4-0	4-14-1-0	1-8-1-0	P-8

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	44	26	15	2	1	25	135	109	55	15-7-0-0	11-8-2-1	4-5-1-0	G-2
Winnipeg	41	26	13	1	1	25	139	116	54	14-6-1-1	12-7-0-0	6-4-0-0	G-1
Colorado	42	20	14	7	1	20	144	129	48	9-6-5-0	11-8-2-1	3-5-2-0	G-1

SECTION PACIFIQUE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	43	26	13	2	2	26	153	123	56	12-4-2-2	14-9-0-0	5-3-1-1	G-1
Vegas	45	26	15	3	1	25	136	119	56	14-3-2-1	12-12-1-0	7-1-2-0	G-6
San Jose	43	23	13	4	3	23	150	135	53	13-4-2-2	10-9-2-1	6-2-1-1	G-2

QUATRIÈME AS													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	43	22	17	4	0	22	116	116	48	14-5-2-0	8-12-2-0	6-3-1-0	P-1
Minnesota	41	21	17	2	1	21	119	114	45	10-7-2-1	11-10-0-0	4-5-1-0	G-3
Anaheim	43	19	17	5	2	16	104	127	45	10-6-5-2	9-11-0-0	2-6-2-0	P-8
Vancouver	45	20	21	2	2	19	128	143	44	9-9-1-0	11-12-1-2	5-5-0-0	P-2
Edmonton	42	20	19	3	0	19	118	131	43	10-9-1-0	10-10-2-0	3-7-0-0	G-1
Arizona	42	18	21	2	1	16	108	118	39	8-12-1-1	10-9-1-0	4-5-0-1	G-1
Chicago	44	16	21	6	1	16	128	159	39	8-9-3-1	8-12-3-0	6-3-1-0	G-1
St. Louis	40	17	19	3	1	17	113	129	38	10-12-1-1	7-7-2-0	5-5-0-0	G-1
Los Angeles	43	17	23	3	0	16	98	127	37	10-12-1-0	7-11-2-0	6-3-1-0	G-1

LNH

Dimanche 6 janvier
 Caroline 5 Ottawa 4
 N.Y. Rangers 0 Arizona 5
 New Jersey 2 Vegas 3
 Washington 3 Detroit 2
 Dallas 1 Winnipeg 5
 Chicago 5 Pittsburgh 3
 Edmonton 4 Anaheim 0
Lundi 7 janvier
 Nashville 4 Toronto 0
 St. Louis 3 Philadelphie 0
 Minnesota 1 Montréal 0
 Calgary à Chicago, 20h30.
 Los Angeles à San Jose, 22h30.
Mardi 8 janvier
 Minnesota à Boston, 19h.
 New Jersey à Buffalo, 19h.
 Florida à Pittsburgh, 19h.
 Caroline à N.Y. Islanders, 19h.
 Columbus à Tampa Bay, 19h30.
Montréal à Detroit, 19h30.
 Philadel. à Washington, 19h30.
 Dallas à St. Louis, 20h.
 Colorado à Winnipeg, 20h.
 N.Y. Rangers Vegas, 22h.
 Edmonton à San Jose, 22h30.
Mercredi 9 janvier
 Nashville à Chicago, 20h.
 Colorado à Calgary, 21h30.
Ottawa à Anaheim, 22h.
Jeudi 10 janvier
 Nashville à Columbus, 19h.
 Dallas à Philadelphie, 19h.
 Washington à Boston, 19h.
 Toronto à New Jersey, 19h.
 Islanders à Rangers, 19h.
 Caroline à Tampa Bay, 19h30.
Montréal à St. Louis, 20h.
 Winnipeg au Minnesota, 20h.
 Florida à Edmonton, 21h.
 Arizona à Vancouver, 22h.
 San Jose Vegas, 22h.
Ottawa à Los Angeles, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 7 janvier.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	20	49	69
Rantanen, Col	19	46	65
Mackinnon, Col	25	38	63
Gaudreau, Cal	24	38	62
McDavid, Edm	24	38	62
Marnier, Tor	15	40	55
Point, TB	24	30	54
Kane, Chi	23	31	54
Pastrnak, Bos	25	27	52
Draisaitl, Edm	23	29	52
Monahan, Cal	20	30	52
Crosby, Pit	19	32	51
Wheeler, Win	6	45	51
Scheifele, Win	22	28	50
Tkachuk, Cal	19	30	49
Eichel, Buf	15	34	49
Lindholm, Cal	20	28	48
Ovechkin, Was	30	17	47
Tavares, Tor	27	20	47
Landeskog, Col	25	22	47
Stankos, TB	23	24	47
Stone, Ott	20	27	47
Kessel, Pit	17	30	47
Burns, SJ	7	40	47
Giroux, Phi	13	33	46
Huberdeau, Flo	11	35	46
Aho, Car	16	29	45

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 6 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Domi	42	14	24	38
Drouin	42	13	20	33
Tatar	42	14	17	31
Petry	42	8	21	29
Danault	42	7	20	27
Gallagher	42	15	9	24
Lehkonen	42	7	14	21
Kotkaniemi	42	4	16	20
Byron	28	9	6	15
Weber	18	6	6	12
Agostino	27	2	9	11
Peca	26	3	7	10
Benn	41	3	6	9
Armia	17	3	5	8
Reilly	36	2	4	6
Metz	31	0	6	6
Hudon	23	3	1	4
Kulak	18	1	3	4
Chaput	21	0	4	4
Deslauriers	29	2	1	3
Niemi	11	0	1	1
Alzner	8	0	1	1
Price	32	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	FA	JB	Moy	%Arr.
Price	1611	4	86	2	2,76	,908	
Niemi	6	4	1	44	0	4,01	,881

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST										
	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.
Sainte-Foy	25	17	8	0	0	89	68	34		
Theftord	26	13	9	2	2	85	85	30		
Alma	25	14	10	0	0	93	82	29		
St.Lawrence	24	9	11	2	2	80	88	22		

SECTION SUD-OUEST										
	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.
Saint-Laurent	27	16	9	2	0	105	89	34		
A.-Laurendeau	26	10	15	0	1	75	96	21		
Lionel-Groulx	24	9	13	2	0	85	100	20		
Abitibi-Témis	24	8	15	1	1	61	105	18		

SECTION CENTRE DU QUÉBEC										
	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.
St-Hyacinthe	24	20	3	1	0	89	51	41		
Lennoxville	25	15	8	1	1	97	73	32		
Lafleche	23	11	10	2	0	76	76	24		
Sorel-Tracy	26	8	15	2	1	82	104	19		

SECTION SUD-OUEST										
	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.
St-Hyacinthe	24	20	3	1	0	89	51	41		
Lennoxville	25	15	8	1	1	97	73	32		
Lafleche	23	11	10	2	0	76	76	24		
Sorel-Tracy	26	8	15	2	1	82	104	19		

SECTION SUD-OUEST										
	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.
St-Hyacinthe	24	20	3	1	0	89	51	41		
Lennoxville	25	15	8	1	1	97	73	32		
Lafleche	23	11	10	2	0	76	76	24		
Sorel-Tracy	26	8	15	2	1	82	104	19		

SECTION SUD-OUEST										
	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.
St-Hyacinthe	24	20	3	1	0	89	51	41		
Lennoxville	25	15	8	1	1	97	73	32		
Lafleche	23	11	10	2	0	76	76	24		
Sorel-Tracy	26	8	15	2	1	82	104	19		

SECTION SUD-OUEST										
	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.
St-Hyacinthe	24	20	3	1	0	89	51	41		
Lennoxville										

Gaudreau, Burns et Lehner obtiennent les trois étoiles

NEW YORK — La Ligue nationale de hockey a décerné, lundi, sa première étoile hebdomadaire à l'ailier gauche Johnny Gaudreau des Flames de Calgary. Gaudreau a dominé la ligue avec une récolte de cinq buts et

11 points en quatre matchs pour permettre aux Flames de se hisser au premier rang du classement de l'Association de l'Ouest grâce à un dossier de 3-1-0. Le défenseur des Sharks de San Jose Brent Burns et le gardien

des Islanders de New York Robin Lehner ont mérité les deux autres mentions d'honneur. Burns a amassé neuf points, dont deux buts, en trois affrontements pour aider les Sharks à récolter deux victoires.

Lehner a quant à lui signé trois gains d'affilée et a présenté une moyenne de buts alloués de 1,99 et un pourcentage d'arrêts de ,935 pour permettre aux Islanders de remporter six matchs consécutifs.



ANAHEIM	MJ	B	P	PPTS	+/-	PM
JOUEUR						
Getzlaf	37	9	20	29	-5	31
Henrique	43	8	15	23	-2	16
Rakell	30	5	15	20	-4	6
Klase	25	11	8	19	-2	2
Stilfberg	38	10	7	17	-10	22
Ritchie	28	5	12	17	-10	28
Lindholm	37	4	13	17	-7	14
Sprong	30	5	5	10	-11	4
Sherwood	42	5	5	10	-4	6
Manson	39	3	7	10	5	33
Fowler	20	3	6	7	0	10
Rowley	23	3	7	10	1	8
Cogliano	40	2	6	8	0	12
Comtois	10	2	2	7	3	7
Kestler	40	4	2	6	-14	25
Street	31	3	2	5	-4	20
Mahura	17	1	2	3	-3	4
Steel	13	1	2	3	-3	4
Gibbons	32	0	2	3	-5	12
Larsson	31	0	2	2	-8	8
Lundestrom	15	0	2	2	-1	2
Kossila	8	1	0	1	-1	4
Dotchin	16	0	1	1	-1	37

CAROLINE	MJ	B	P	PPTS	+/-	PM
JOUEUR						
Aho	41	16	29	45	12	16
Teravainen	41	10	24	34	14	4
Williams	41	9	14	23	-5	24
Ferland	34	12	7	19	-4	17
Svechnikov	41	11	8	19	-4	36
Slavin	41	4	1	15	-14	10
Faulk	41	3	12	15	-10	27
Hamilton	41	6	8	14	-14	24
Wallmark	41	3	10	13	-8	18
Martino	41	9	3	12	-4	14
Staal	29	5	6	11	-11	16
McGinn	41	3	8	11	-12	12
De Haan	41	1	9	10	8	18
Pesce	32	3	6	9	-10	12
Forsberg	41	5	2	7	-12	10
Van Riemsdyk	47	2	2	4	-5	4
Bishop	20	1	2	3	-3	6
Rask	21	2	2	4	-2	2
Necas	7	1	2	2	0	2
McKeeg	2	1	1	2	2	0
Maenalanen	4	0	1	1	2	0
Kane	10	0	1	1	0	0
McElhinney	15	0	0	0	0	0
Kuokkanen	7	0	0	0	-2	4
Roy	6	0	0	0	0	2

DETROIT	MJ	B	P	PPTS	+/-	PM
JOUEUR						
Larkin	44	18	23	41	-6	41
Nyquist	44	10	26	36	-2	4
Athanasios	38	15	10	25	0	14
Nielsen	40	7	17	24	-1	6
Bertuzzi	42	10	12	22	-1	28
Vanek	36	7	10	17	-11	20
Green	23	3	13	16	10	20
Mantha	29	10	5	15	-5	17
Cholowski	42	6	9	15	-12	16
Resch	41	6	7	13	-2	16
Blunden	44	5	8	13	-6	13
Abdelkader	44	5	8	13	-5	28
Kronwall	41	2	10	12	3	22
Jensen	43	2	9	11	-4	15
De La Rose	32	3	4	7	-3	6
Hronek	18	3	4	7	-6	24
Byron	23	2	5	7	-3	10
Helm	20	2	5	7	-3	10
DeKeyser	21	1	6	7	-4	21
Daley	21	1	4	6	-1	0
Ehin	27	1	3	4	-1	4
Firk	23	3	3	4	-2	2
Ericsson	26	0	3	3	-26	6
Witkowski	16	0	2	2	0	0
Megan	11	0	1	1	-4	2
Howard	29	0	1	1	0	2

CHICAGO	MJ	B	P	PPTS	+/-	PM
JOUEUR						
Kane	43	23	31	54	-8	16
Toews	44	17	22	39	-1	18
Debrincat	44	19	15	34	-4	13
Gustafsson	41	8	16	24	-7	12
Saad	42	11	12	23	-2	8
Strome	40	10	10	20	-12	8
Anisimov	40	7	11	18	-1	6
Keith	44	4	17	18	-2	60
Kahun	44	6	11	17	8	0
Seabrook	44	4	12	16	-12	25
Kampf	40	3	10	13	-1	2
Caggula	30	7	4	11	-7	16
Jokiharju	32	11	1	12	-2	16
Perfini	41	5	5	10	-18	16
Kruger	37	4	2	6	-2	16
Fortin	24	3	3	6	-2	6
Rutta	23	2	4	6	0	12
Forsling	19	2	4	6	0	18
Murphy	14	1	4	5	-7	10
Martinez	24	1	3	4	-5	14
Hayden	31	2	1	3	-11	13
Kunitz	24	1	2	3	-7	19
Dahlstrom	12	0	3	3	2	2
Sikura	11	0	3	3	1	0
Crawford	23	0	2	2	0	0

EDMONTON	MJ	B	P	PPTS	+/-	PM
JOUEUR						
McDavid	41	24	38	62	-7	14
Draisaitl	42	23	29	52	4	18
Nugent-Hopkins	44	24	38	62	-9	12
Chiasson	33	16	4	20	6	16
Nurse	42	5	14	19	-10	36
Klefbom	31	3	12	15	-1	9
Khaira	32	11	1	12	-2	32
Larsson	48	11	12	22	-26	36
Benning	35	1	7	8	-10	15
Lucic	42	1	7	8	-10	55
Russell	32	1	7	8	5	4
Rattie	26	2	5	7	-1	4
Pudis	29	0	7	7	-4	16
Puujari	31	4	2	6	-10	4
Brodzia	40	4	2	6	-11	2
Sprozier	36	3	2	5	-10	2
Kassian	39	2	3	5	-7	74
Jones	10	1	3	4	-2	4
Waninger	30	2	3	5	-17	21
Yamamoto	13	1	1	2	-2	2
Petrovic	30	0	2	2	-13	26
Gravel	25	0	2	2	-1	0
Bouchard	7	1	0	1	-5	2
Talbot	23	0	1	1	0	0
Koskinen	22	0	0	0	0	0

FLORIDE	MJ	B	P	PPTS	+/-	PM
JOUEUR						
Huberdeau	40	11	35	46	-13	12
Barkov	40	16	26	42	-11	2
Hoffman	40	20	18	38	-12	14
Dadson	40	17	18	35	-2	4
Grind	40	6	29	35	-9	18
Calvert	42	6	12	18	-4	26
Johnson	42	2	10	12	-2	28
Cole	42	1	8	9	5	56
Matheson	24	3	3	6	3	35
Trocheck	34	3	2	5	9	35
Brouwer	39	7	3	10	-10	28
Bjugstad	27	4	6	10	-1	16
Malgin	26	4	5	9	-2	8
Severson	36	3	6	9	-2	0
Wideman	27	1	0	1	-3	0
Barbastro	25	2	0	0	0	0
Francouz	2	0	0	0	0	0
O'Connor	3	0	0	0	-1	0
Alt	2	0	0	0	0	0

COLUMBUS	MJ	B	P	PPTS	+/-	PM
JOUEUR						
Panarin	39	13	32	45	-9	10
Atkinson	40	24	18	42	10	14
Dubois	41	16	21	37	9	40
Jones	34	7	18	25	-5	12
Werenski	41	9	14	23	-7	12
Foligno	37	10	20	30	6	15
Murray	41	1	19	20	15	8
Anderson	41	15	4	19	38	8
Wenngren	41	1	18	19	2	10
Jenner	41	6	12	18	7	18
Duclair	35	9	5	14	-3	0
Nutivaara	41	4	9	13	0	6
Bjorkstrand	36	6	6	12	-6	2
Harrington	36	1	10	11	8	6
Dubinsky	31	4	6	10	-7	34
Savard	41	2	7	9	9	18
Hannikainen	33	4	3	7	-3	2
Nash	40	1	3	4	-5	15
Sealdak	21	1	2	3	-7	8
Milano	8	1	1	2	0	0
Dalpe	1	0	1	1	0	0
Robinson	1	0	0	0	1	0
Carlsson	1	0	0	0	-1	2
Bobrovsky	31	0	0	0	0	2
Kukan	7	0	0	0	0	4

DALLAS	MJ	B	P	PPTS	+/-	PM
JOUEUR						
Seguin	43	15	24	39	12	10
Rudolov	33	14	23	37	7	32
Benn	42	17	15	32	4	4
Spezza	41	6	15	21	-5	15
Heiskanen	43	9	10	19	-7	10
King	25	13	18	2	-4	2
Lindell	43	6	11	17	0	22
Shore	39	5	12	17	1	7
Faksa	43	7	9	16	-9	

Carey Price ne participera pas au match des étoiles

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Le Canadien de Montréal a annoncé que le gardien Carey Price ne participera pas au match des étoiles de la LNH, le 26 janvier à San Jose.

La direction de l'équipe a confirmé la nouvelle par voie de communiqué en fin d'après-midi lundi.

« Nous avons pris le temps de discuter de la situation avec Carey ainsi qu'avec le personnel médical de l'équipe ce matin, et nous nous sommes entendus que la meilleure chose pour lui serait de profiter de cette période pour prendre le repos nécessaire et récupérer pleinement lors du weekend du Match des étoiles », a fait savoir le directeur général du Canadien, Marc Bergevin, dans le communiqué officiel.

« Carey a été incommodé par une blessure pendant un certain temps, et nous voulons nous assurer de compter sur lui bien reposé



La direction du Canadien de Montréal a décidé, avec Carey Price, que le gardien vedette ne se rendrait pas au match des étoiles, mais profitera plutôt de cette période pour prendre du repos. — PHOTO LA PRESSE, OLIVIER JEAN

et en santé pour la deuxième moitié de saison. Carey est très honoré d'avoir une fois de plus été sélectionné par la LNH pour le Match des étoiles, et il est en accord avec la décision de l'organisation », a ajouté Bergevin.

Price a raté les trois matchs du Canadien entre Noël et le Jour de l'An, en Floride, à Tampa et à Dallas. Il est revenu au jeu le 3 janvier, face aux Canucks de Vancouver qu'il a blanchis 2-0 au Centre Bell. Price a également affronté les Predators de Nashville samedi à Montréal, mais la formation montréalaise s'est inclinée 4-1.

Après le week-end du match des étoiles, le Canadien sera en congé et ne reprendra le collier que le samedi 2 février contre les Devils du New Jersey.

Price a été sélectionné le 2 janvier dernier à titre de représentant du Canadien pour la classique annuelle. Il s'agit d'une sixième nomination pour le gardien originaire d'Anahim Lake, en Colombie-Britannique. Price a participé au match des étoiles de la LNH en 2009, 2011, 2012, 2015 et 2017.

Âgé de 31 ans, Price montre une fiche de 16-11-4, une moyenne de buts alloués de 2,76 et un pourcentage d'arrêts de ,908 cette saison. Il a remporté sa 300e victoire en carrière en saison régulière dans la LNH le 20 décembre dernier, en Arizona.

Marc Bergevin restera prudent

Le directeur général ne veut pas sacrifier l'avenir du CH pour des solutions à court terme

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Le Canadien est au cœur de la course aux séries à la mi-saison, ce qui plaît bien sûr à Marc Bergevin. Cependant, le directeur général de la formation montréalaise a insisté pour dire qu'il ne sacrifiera pas l'avenir de l'équipe pour des solutions à court terme.

De retour du Championnat mondial de hockey junior, où il a pu observer sept espoirs du Tricolore, Bergevin a fait le point sur la situation de l'équipe.

« Je l'avais dit dès le premier jour que si nous étions en santé,

l'objectif était de nous battre pour une place en séries éliminatoires. Nous l'avons fait jusqu'ici, a rappelé Bergevin, lundi. Je m'attends à la même chose au cours de la deuxième moitié de saison.

« Il est encore très tôt, personne ne parle beaucoup de transactions jusqu'à 10 jours ou une semaine avant la date limite. Je suis prêt à tendre l'oreille, mais ça doit avoir du sens et je ne veux pas sacrifier l'avenir de l'équipe. Après le Championnat mondial junior, je sais à quoi m'attendre et je n'ai pas l'intention d'échanger ces espoirs-là. »

L'attaquant américain Ryan Poehling a été nommé joueur par excellence du tournoi, le défenseur russe Alexander Romanov a été élu au sein de l'équipe d'étoile et l'ailier finlandais Jesse Ylonen a aidé son pays à gagner l'or. Le gardien Cayden Primeau (États-Unis), le défenseur Josh Brook (Canada) et les attaquants Nick Suzuki (Canada) et Jacob Olofsson (Suède) ont aussi participé au tournoi.

« Je ne vais pas donner un choix de premier tour pour un joueur de location, a insisté Bergevin. Ça devra être une bonne transaction à court et à long terme.



Le directeur général du Canadien Marc Bergevin assure qu'il n'échangera pas un espoir de l'organisation pour obtenir un joueur qui ne sera que de passage. — PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES, ANDRÉ PICHETTE

« Je ne sais pas ce qui sera disponible rendu à la date limite (le 25 février), mais pour l'instant, on demande un choix de première ronde pour des joueurs

qui ne feraient pas la différence entre gagner la coupe Stanley ou se qualifier de justesse. »

Avant d'affronter le Wild du Minnesota lundi soir, le Canadien occupait le neuvième rang de l'Association de l'Est, à un point d'une place en séries. Au cours de la première moitié de saison, la vitesse et l'énergie déployée par les joueurs du Canadien ont été la marque de commerce de l'équipe.

« J'aime beaucoup le caractère de l'équipe, que nous soyons en mesure de venir de l'arrière, ce que nous ne faisons pas la saison dernière, a mentionné Bergevin. J'avais aussi oublié c'était quoi avoir Shea Weber dans sa formation puisqu'il a été absent pendant tellement longtemps. »

Weber est revenu au jeu le 27 novembre après une absence de près de 50 semaines en raison d'opérations à un pied et à un genou. L'équipe a affiché un dossier de 11-7-0 depuis son retour.

Même si le Canadien a dépassé les attentes de plusieurs en première moitié de campagne, la route est encore longue d'ici le tournoi de fin de saison. Bergevin a rappelé qu'une blessure à un élément clé pourrait rapidement

faire dérailler le parcours de sa troupe.

EN VRAC

L'attaquant Charles Hudon n'a disputé que deux matchs depuis le début du mois décembre :

« Il va avoir une occasion de revenir dans la formation et ce sera à lui de prendre les choses en main pour s'assurer de ne pas être écarté. (...) Il reste à Montréal pour l'instant. »

Le défenseur David Schlemko, qui a été limité à 55 matchs en une saison et demie avec le Canadien, a été soumis au ballottage :

« S'il n'est pas réclamé, nous voulons qu'il aille à Laval pour retrouver son jeu. Maintenant, c'est hors de notre contrôle puisque son nom a été inscrit au ballottage, mais nous aimerions le garder puisqu'il offre de la profondeur à l'organisation. »

L'attaquant Andrew Shaw est à l'infirmerie depuis le 31 décembre en raison de maux de tête qui pourraient être liés à une commotion cérébrale :

« Je ne pense pas qu'il sera absent très longtemps, mais ça pourrait aussi être une longue absence. Je n'ai pas de réponse. J'espère qu'il sera de retour rapidement. »

Le Wild reste une énigme

Le Canadien perd un neuvième match consécutif contre le Minnesota

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le Canadien a beau avoir perdu 1-0 contre le Wild du Minnesota lundi soir, il y avait quand même du positif dans ce que l'entraîneur-chef Claude Julien avait à rapporter après la rencontre.

La formation montréalaise a craint le pire pendant quelques heures puisque le défenseur Shea Weber a dû se rendre à l'hôpital après la première période puisqu'il avait reçu un tir en plein visage en début de rencontre. Julien a finalement annoncé après la partie que les résultats des examens confirmaient que Weber n'avait pas subi de fracture au visage. Weber, qui a déjà raté les 24 premiers matchs de la campagne, devait même accompagner l'équipe lors de son vol vers Detroit. Julien s'attendait à ce que son capitaine affronte les Red Wings mardi soir.

C'est un tir de Mikael Granlund qui a touché Weber au visage après 5:53 de jeu. Weber paraissait avoir été ébranlé sur la séquence, mais il

a terminé la période. Les médecins de l'équipe ont visiblement préféré ne pas prendre de chance lorsqu'ils l'ont rencontré pendant l'entracte et il a été envoyé à l'hôpital.

Granlund a aussi inscrit le seul but de la rencontre en troisième période et le Canadien (22-16-5) a finalement encaissé un deuxième revers de suite. Le Finlandais a profité d'un bête revirement de Jeff Petry pour inscrire son 12^e but de la saison à 6:58 du dernier tiers.

Quelques heures après que l'équipe eut annoncé que Carey Price renonçait à sa participation au match des étoiles, le gardien du Tricolore a repoussé 24 lancers.

« C'a été un match quand même assez égal. Je dirais même que nous avons obtenu plus de chances de marquer, a analysé Julien. Par contre, les erreurs que nous faisons deviennent coûteuses, et pas seulement ce soir. Nous devons limiter les erreurs non provoquées. Quand les matchs sont serrés, des erreurs comme celles-là sont très coûteuses. »

À l'autre bout de la patinoire, Devan Dubnyk a effectué 32 arrêts pour inscrire un premier jeu blanc à sa fiche cette saison. Le Wild (21-17-3) a ainsi gagné un neuvième match d'affilée face au Canadien.

La dernière victoire du Canadien contre le Wild remonte au 8 novembre 2014.

Si la soirée de Weber a été brève, celle de Kenny Agostino a été encore plus courte, lui qui a joué pendant seulement 25 secondes. Agostino



Carey Price, deuxième étoile de la rencontre, a donné toutes les chances à son équipe de remporter ce match. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, RYAN REMIORZ

a écopé des punitions majeure et de match pour une mise en échec un peu sur le tard à l'endroit d'Eric Fehr. Ce dernier a semblé se couper au-dessus de l'œil droit en donnant contre le haut de la bande et il a aussi retraité pour de bon au vestiaire.

Nick Seeler est venu à la défense de Fehr, jetant les gants devant Agostino pour une brève bagarre.

Après la partie, Julien a écorché les arbitres Justin St-Pierre et Eric Furlatt, leur reprochant notamment une punition pour obstruction contre le gardien à Mike Reilly et leur laxisme

lors d'un coup de coude de Greg Pateryn à l'endroit de Max Domi.

« Je crois simplement que nous n'avons pas le bénéfice du doute à domicile selon l'identité des arbitres, a-t-il affirmé. C'est mon opinion, mais j'aimerais que les arbitres soient plus justes qu'ils ne l'ont été. »

Après son duel face aux Red Wings mardi, le Canadien jouera face aux Blues jeudi, à St. Louis, avant d'accueillir l'Avalanche du Colorado au Centre Bell, samedi.

ÉCHOS DE VESTIAIRE

Jeff Petry explique le revirement qu'il a commis et qui a mené au but du Wild :

« J'aurais dû utiliser la rampe. Je pensais avoir vu où était positionné 'Mikey' (Reilly). J'ai plutôt envoyé la rondelle au milieu. J'aurais dû mieux attirer le joueur en échec avant et y

aller d'une passe indirecte. »

Brendan Gallagher commente le défi de jouer avec deux joueurs en moins pendant la majorité de la rencontre :

« Nous sommes assez reposés présentement même si nous amorçons une séquence chargée. Vous devez utiliser toutes vos ressources sur le banc quand ce genre de choses se produit, mais ce n'est pas une excuse. Je crois même que nous avons été en mesure d'appliquer de la pression. »

Mike Reilly commente le jeu où Shea Weber a été atteint au visage :

« C'est simplement de la malchance. Vous voulez toucher à la rondelle pour qu'elle dévie dans le filet protecteur, ce qui provoquerait une mise en jeu. Parfois, la rondelle va grimper sur votre bâton et vous toucher. »



Devan Dubnyk a obtenu son premier jeu blanc de la saison et la première étoile en repoussant les 32 tirs du Canadien.

— PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, RYAN REMIORZ



1



0

LES ÉTOILES DU MATCH

1. DEVAN DUBNYK
2. CAREY PRICE
3. MIKAEL GRANLUND

Première période

Aucun but.

Pénalité(s) — Seeler Minn (maj.) 2:28, Seeler Minn 2:28, Seeler Minn (inc.) 2:28, Agostino Mon (inc.) 2:28, Agostino Mon (maj.) 2:28, Agostino Mon (maj.) 2:28, Zucker Minn 7:00, Brodin Minn 11:28, Granlund Minn 19:23.

Deuxième période

Aucun but.

Pénalité(s) — Price Mon 1:26.

Troisième période

1. Minnesota, Granlund 12 (Sans aide) 6:58

Pénalité(s) — Reilly Mon 3:24, Domi Mon 15:39, Pateryn Minn 15:39.

Tirs au but

Minnesota 9 5 11 — 25

Montréal 11 11 10 — 32

Gardiens — Minnesota: Devan Dubnyk (G, 16-14-3); Montréal: Carey Price (P, 16-12-4).

Avantages numériques — Minnesota: 0-3; Montréal: 0-3.

Arbitres — Justin St-Pierre, Eric Furlatt. **Juges de lignes** — Ryan Gibbons, Libor Suchanek.

Assistance — 20,601.

Pas d'aubaines « incroyables » pour le Phoenix

JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Jocelyn Thibault attendait les aubaines lors de la dernière période de transactions, mais s'est finalement rendu compte que les directeurs généraux ne magasinnaient pas au Dollarama cette année.

« Il n'y avait pas d'aubaines incroyables qui auraient pu aider à améliorer l'équipe pour les prochaines saisons et immédiatement. On en a tout de même profité pour obtenir quelques bons choix au repêchage et grâce à une banque intéressante, on aura plus d'outils pour mieux travailler lors du prochain repêchage entre autres. »

Il faut donc s'attendre à voir le directeur général du Phoenix être plus actif en juin lors de la séance de sélections 2019. Thibault aura alors la possibilité d'utiliser ces choix pour repêcher de jeunes espoirs et surtout, pour acheter des joueurs d'expérience à des équipes qui ne viseront pas les grands honneurs.

Notons que deux choix de deuxième tour ont été offerts par les Remparts de Québec pour l'ancien Phoenix Édouard St-Laurent.

Même s'il n'a pas été le DG le plus actif du circuit lors des dernières journées de la période de transactions, qui s'est terminée dimanche midi, Jocelyn Thibault a tout de même ajouté un défenseur de 20 ans à son alignement, Michael Kemp. En retour, il a offert à l'Armada de Blainville-Boisbriand son choix de septième ronde en 2019 qu'il avait reçu lors de la transaction impliquant le gardien Brendan Cregan.

« Notre but était d'obtenir les services d'un vétéran de 19 ou 20 ans à la ligne bleue. Il viendra ainsi stabiliser notre jeune défensive, surtout composée de joueurs de 17 ans. Nous étions très jeunes en défensive malgré le noyau de qualité sur lequel notre club pouvait compter. Et avec la perte de Jaxon Bellamy (coupé au genou) et d'Alexandre Joncas (commotion cérébrale), le besoin devenait encore plus pressant », soutient-il.

En quatre saisons avec l'équipe de sa région natale, Michael Kemp a obtenu 29 points en 125 parties.

« Il a disputé des parties



Jocelyn Thibault n'a pas été le directeur général le plus actif durant la période de transactions, mais les amateurs ne perdent rien pour attendre. — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES

importantes et possède une belle feuille de route dans le circuit. On continuera de faire confiance aux jeunes afin de bien les développer, mais son ajout nous permet d'ajouter de la profondeur. »

DE LA COMPÉTITION DEVANT LES BUTS

L'arrivée d'un jeune gardien de but est une autre bonne nouvelle selon le DG sherbrookoise. Dakota Lund-Cornish pourrait en surprendre plus d'un.

« Les rapports reçus sont très positifs. Notre ancien entraîneur des gardiens, Brad MacCharles, n'avait que de bons mots sur lui. Il a joué son midget AAA à Halifax et il demeurait dans l'ombre de Matthew Welsh à Charlottetown. Il n'a pas beaucoup joué encore dans le circuit et à 18 ans, il tenait à obtenir une chance de se faire



Michael Kemp — PHOTO FOURNIE

valoir et on la lui donnera. Le prix payé (NDLRL : choix 4^e ronde 2020 et de 9^e ronde 2019) n'était pas exorbitant et le risque est bon. »

Lund-Cornish se battra pour le poste de premier gardien avec Thommy Monette d'ici le reste de la saison.

Avec le retour de Thomas Sigouin au prochain camp de sélection, le Phoenix comptera trois candidats au poste de numéro 1, sans oublier William Desmarais, Ethan Pearson, David Provencher et Alex Brousseau, qui espèrent mêler les cartes.

« On profitera d'une belle profondeur au poste de gardien de but. Plusieurs possibilités s'offrent à nous », rappelle Jocelyn Thibault.

Rappelons que pour créer une place de joueurs de 20 ans dans son alignement, le Phoenix avait échangé Brendan Cregan à l'Armada. Le Phoenix a aussi libéré un autre défenseur, l'Américain d'origine estonienne Dilan Savenkov.

« J'ai trouvé ça dommage de voir Dilan quitter l'équipe. On l'aimait beaucoup, mais avec la présence de plusieurs jeunes défenseurs, il trouvait qu'il n'avait pas beaucoup l'occasion de se prouver. Sa décision était décevante, mais on doit l'accepter. On espère qu'une autre équipe le sélectionne au ballottage pour qu'il puisse demeurer dans le circuit », admet Thibault, qui se dit très satisfait de l'équipe qu'il a sous la main.

« J'étais très à l'aise avec notre attaque, on a amélioré notre défensive et notre club s'est rajeuni devant le filet », résume-t-il.

Pas d'autres rappels chez les Cantonniers

JEAN-GUY RANCOURT
jrancour@latribune.qc.ca

MAGOG — Les jeux sont faits! L'appel de la LHJMQ est venu seulement pour Marshall Lessard chez les Cantonniers de Magog. Il fallait attendre la date limite des transactions du 6 janvier dans la LHJMQ pour être fixé sur le sort de certains porte-couleurs des Cantonniers susceptibles d'être impliqués dans un échange et éventuellement être invités à compléter la saison dans le circuit Courteau.

Or, rien n'a changé chez les Cantonniers depuis le départ de Marshall Lessard pour les Foreurs de Val d'Or en décembre. L'entraîneur Félix Potvin sait maintenant à quoi s'en tenir et c'est Julien Bourget, un produit des Harfangs midget espoir du Triplet, qui a obtenu la confiance du pilote des Cantos pour combler le vide créé par l'ascension de Lessard chez les Foreurs.

« C'est vraiment une bonne chose qui est réglée. Il y avait toutes sortes de rumeurs qui circulaient autour de certains de nos vétérans. Qu'on le veuille ou non, cela leur trottait dans la tête et ce n'est pas facile de jongler avec des rumeurs. C'est tout simplement humain. C'est difficile pour des adultes de 30 ans et ça ne l'est guère moins pour des adolescents et aussi leurs parents qui pensent au changement d'école. Les gars savent maintenant à quoi s'attendre et ils seront concentrés à 100 pour cent sur le reste de notre saison et les séries qui approchent. Nous avons de très beaux défis devant nous », a commenté Potvin.

BOURGET ET LESSARD

Au sujet du rappel de Julien Bourget, le pilote des Magogois est confiant de voir son nouveau-venu se familiariser rapidement avec le système des Cantonniers. « On a fait appel souvent à ses services comme joueur affilié, notamment le week-end dernier. Il s'est bien débrouillé et maintenant qu'il sera un Cantonnier à part entière, je suis certain que Julien nous rendra de bons services. On ne lui demandera pas de remplacer Marshall. On veut qu'il soit Julien Bourget, point à la ligne. »

Potvin soutient que les Cantonniers forment une moins bonne équipe sans Lessard dans l'alignement. « Je ne prendrai pas les gens pour des imbéciles en leur affirmant le contraire. On ne remplace pas un gars comme Marshall à courte échéance. Cependant, nous avons toujours offert de bonnes performances durant son absence en saison régulière et ce sera à tous les joueurs d'en faire un peu plus. Je sais qu'ils peuvent faire le boulot. D'ici le début des séries, on sera une meilleure équipe. C'est ça qu'il faut viser », assure Potvin.

JOUEURS HONORÉS

Avant leur dernier match local, quatre Cantonniers ont été honorés pour leurs performances académiques et sur la glace. Ainsi, les joueurs offensif et défensif du mois de décembre ont été Olivier Picard et le gardien Olivier Adam.

Sur le plan académique, Justin Robidas été désigné le joueur étudiant de l'équipe pour la période de novembre et décembre, tandis que Félix Paquet a conservé la meilleure moyenne générale de la première étape à l'école secondaire la Ruhe et a été récompensé à ce titre.



« Je ne prendrai pas les gens pour des imbéciles en leur affirmant le contraire. On ne remplace pas un gars comme Marshall à courte échéance », convient l'entraîneur des Cantonniers Félix Potvin. — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, MAXIME PICARD



Alex D'Orio a été échangé pour une première fois dans sa carrière, passant des Sea Dogs de Saint John au Drakkar de Baie-Comeau. Après un long détour par Montréal, le gardien sherbrookoise a rejoint ses nouveaux coéquipiers à Saguenay, dimanche, où il a obtenu une victoire de 4-1 contre les Saguenéens. —PHOTO

LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Une autre coupe dans le viseur d'Alex D'Orio



JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Alex D'Orio ne se fera plus poser la fameuse question. Après plus d'un an de rumeurs, le gardien sherbrookoise a finalement été échangé pour la première fois de sa carrière et obtient ainsi une dernière chance de gagner la Coupe du Président.

« Chaque fois que je rencontrais un journaliste, la première question portait sur les rumeurs de transactions. Je suis content de passer à autre chose et de rejoindre une équipe qui aspire aux grands honneurs. Cette fois, je tenterai de mener mon équipe vers la coupe », explique celui qui a quitté les Sea Dogs de Saint John le week-end dernier en échange d'un premier choix.

Le nouveau gardien du Drakkar

de Baie-Comeau a déjà vécu l'expérience de la finale de la Coupe du Président à son année recrue, mais à titre de gardien auxiliaire à Callum Booth. Après avoir été sacré champion de la LHJMQ en 2016, les Sea Dogs s'étaient finalement inclinés en demi-finale de la Coupe Memorial.

« J'ai appris beaucoup à ma première année grâce à Callum et aux vétérans de l'équipe. J'espère utiliser cette expérience pour aider le Drakkar à gagner. »

Par la suite, les Sea Dogs étaient en reconstruction et tous voyaient D'Orio changer de camp.

« Ça m'a fait bizarre d'être échangé pour une première fois. Ce qui a été le plus difficile, c'était de quitter ma famille de pension. Les deux petits garçons ne comprenaient pas trop ce qui se passait. Mais cette transaction n'est que pour le mieux. »

« Grâce à ses quatre bons trios et la belle profondeur en défensive, le Drakkar a de bonnes chances cette année, poursuit le gardien de 19 ans. Il reste à livrer la marchandise. Plusieurs voient les Voltigeurs

de Drummondville, les Huskies de Rouyn-Noranda et les Mooseheads de Halifax se rendre jusqu'au bout, mais on sera dangereux aussi. »

LA FOLLE FIN DE SEMAINE DE D'ORIO

Samedi matin, Alex D'Orio a appris qu'il faisait l'objet d'une transaction et que le Drakkar disputait une première partie à Chicoutimi contre les Saguenéens dimanche.

« J'ai fait mon entraînement matinal et je suis allé voir mes coéquipiers une dernière fois après la partie contre Rimouski. J'ai pris l'avion le lendemain de Saint John à Montréal et de Montréal à Bagotville pour ensuite rencontrer mes nouveaux coéquipiers et disputer une première partie », mentionne l'ancien portier des Cantonniers de Magog.

On peut dire que D'Orio a fait bonne impression dans une victoire de 4 à 1.

« J'ai réussi mon entrée. C'était important pour moi de partir ça avec une victoire. C'était une journée de fou en plus. C'est tout un

changement de passer de Saint John à Baie-Comeau. Quand je suis arrivé dans le vestiaire, ça m'a fait spécial d'entendre presque tout le monde parler en français. Il y a beaucoup plus de Québécois dans l'équipe. C'est un environnement très différent. L'amphithéâtre est beaucoup plus petit, mais l'ambiance est super! »

L'OBJECTIF : JOUER CHEZ LES PROFESSIONNELS

Alex D'Orio ne se fait pas de cachettes : il devra prouver qu'il peut gagner des parties de hockey et mener son équipe loin en séries pour gagner la confiance des Penguins de Pittsburgh, qui ont offert un contrat au gardien sherbrookoise après l'avoir invité à leur camp.

« J'ai tout à prouver encore. Est-ce que ce sera ma dernière saison dans la LHJMQ? Je ne sais pas, mais je souhaite rejoindre l'an prochain les professionnels, comme tous les joueurs de 20 ans. Mais avant, j'aimerais gagner cette saison et terminer l'année en beauté dans la LHJMQ. »

sports

SUR LE WEB
latribune.ca

facebook/
quotidienlatribune

@LT_LaTribune

5^e rang

CE SOIR 21h



ET SUR ICI TOU.TV

AUTEURS : SYLVIE LUSSIER ET PIERRE POIRIER
RÉALISATEURS : FRANCIS LECLERC,
CHRISTIAN LAURENCE ET MYRIAM VERREAULT.